

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

Annonces : 16,5 ct. le mm. ou son espace
 Réclames : 45 ct.
 Avis mortuaires : 40 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas S. A. Sion
 tél. (027) 2 44 22
 Martigny
 tél. (026) 6 00 48
 Brigue
 tél. (028) 3 12 83

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 22.-
 Etranger Fr. 30.-
 Chèques postaux 19 - 58
 Rédaction et administration :
 Martigny
 tél. (026) 6 10 31

Courts métrages

**LES STRIP-TEASEUSES :
 UNE LIVRE DE PLUS
 POUR SE DÉSHABILLER**

Les strip-teaseuses de Soho, quartier londonien des boîtes de nuit, ont décidé de constituer un syndicat. Elles réclament un salaire de base et une semaine de travail plus courte. Leur décision fait suite à une grève de 24 heures, déclenchée lundi dernier par 11 strip-teaseuses qui travaillaient 12 heures par jour et sept jours par semaine dans trois établissements de Soho. Elles ont décidé de recommencer à se déshabiller après avoir obtenu une livre (12 fr.) supplémentaire par semaine et un jour de repos hebdomadaire.

Mathieu Schiner, agent de la caisse de compensation

Si surprenante que puisse être cette nouvelle, elle n'en est pas moins exacte, puisque c'est le Conseil d'Etat du Valais qui vient de nous l'apprendre et qu'on ne peut en aucun cas accuser le gouvernement de manquer de sérieux. En effet, dans les dernières décisions du Conseil d'Etat, nous relevons que M. Mathieu Schiner, d'Ernen, a été nommé agent de la caisse de compensation d'Ernen. Toutes nos félicitations à l'illustre descendant du Cardinal, et avis aux historiens. Il y a peut-être quelque chose à tirer de cette nomination.

Le gangster donne par écrit ses instructions à la caissière

La phrase classique « Haut les mains, le fric et en vitesse » ne plaisait pas au gangster qui, l'autre jour, attaqua une banque de Detroit. Aussi tendit-il à la caissière, Mme Eleanore Mailloux, 38 ans, une note où l'on pouvait lire : « Restez calme. Vite. Mettez votre main droite à la hauteur de la ceinture. J'ai un revolver braqué sur votre cœur. Remplissez ce sac avec l'argent des deux tiroirs. Rapidement. Rendez-moi le sac. Vite ». Le bandit disparut en emportant 1500 dollars. Une dernière recommandation, sur la note, ajoutait : « Gardez le sourire ». Après tout, il s'agissait peut-être d'un gangster muet !

L'OURS EN PELUCHE RENFERMAIT DU HACHICH

A l'arrivée d'un avion en provenance de Mexico, des douaniers de l'aérodrome de Chicago ont découvert dimanche 900 gr. de hachich dissimulés dans un ours en peluche. Les parents de l'enfant auquel appartenait l'ours, Sheldon et Constance Perlaan, âgés respectivement de 28 et 30 ans, ont été inculpés de trafic de stupéfiants. Selon les autorités américaines, le hachich, un supériorité tiré du chanvre indien, est très rare aux Etats-Unis et il est impossible d'en estimer la valeur. Les douaniers procédaient à la fouille des bagages du couple, lorsqu'ils remarquèrent que l'ours en peluche de l'enfant, âgé de 2 ans et demi, paraissait étrangement lourd. L'ours fut ouvert et l'on y découvrit le hachich enveloppé dans du plastique.

Les arrêtés fédéraux contre la surchauffe

Surchauffe, surchauffe !! Passe encore si ce mot magique s'appliquait aux élections de mars pour les députés et le Conseil d'Etat. Mais il désigne un mal que des économistes fédéraux ont défini comme répandant la terreur dans un peuple qui connaissait enfin le plein emploi, la sécurité sociale et un standard agréable de vie.

« L'abondance de biens est nuisible », ont-ils décidé, « le seul moyen de maintenir le pouvoir d'achat du franc est de le rendre introuvable ».

Le Valaisan ne va guère croire à pareilles théories. Monsieur le Conseiller fédéral Roger Bonvin, alors député, ne déclarait-il pas en plein Grand Conseil que notre canton souffrait plutôt de « sous-chauffe » économique ? Là, dans cette déclaration, se trouvait la vérité.

En effet, il y a très peu d'années que la Vallée du Rhône s'est ouverte aux bienfaits d'une économie moderne, dans son industrie, son tourisme et son agriculture. Le pays commence à s'équiper, alors que d'autres cantons capitalisent déjà les

résultats de près d'un siècle d'avance. Il faut investir pour loger convenablement nos familles. Il faut des écoles, des hôpitaux, de l'eau potable, des

par M. Francis GERMANIER
 conseiller national

stations d'épuration et des routes. Il faut surtout des investissements touristiques en hôtels, chalets, piscines, remontées mécaniques et propagande.

Or, les deux arrêtés fédéraux freinant les constructions et limitant les crédits, risquent de ralentir dangereusement cet essor, sinon de le frapper à mort. Ces arrêtés, pour entrer en vigueur en mars 1964, ont été revêtus de la clause d'urgence, c'est-à-dire du sceau dirigiste de l'Etat. Pour demeurer valables au-delà d'un an, le peuple doit les sanctionner, et cela à la dernière minute, au dernier dimanche possible !

Tout citoyen actif a déjà ressenti les effets personnels de telles mesures : le crédit est coupé, ou alors

c'est un taux exorbitant. Celui qui construit sa chaumière doit avoir au moins le 60% de liquidité, car la banque ne prête plus qu'aux riches. L'arbitraire dans les interdictions ou dans l'octroi d'autorisations de construire est inévitable, il est réel.

Voulez-vous une preuve de l'inutilité tracassière de l'arrêté sur les constructions ? Le Valais disposait

pour 1964 d'un contingent global de 577 millions. Les autorisations délivrées n'ont pas atteint ce chiffre. Plus de la moitié du contingent n'a pas été utilisé, parce que les banques ont refusé les crédits.

Pendant ce temps la hausse continue, car ces arrêtés n'ont en rien provoqué l'effet attendu. Les économistes fédéraux, mauvais médecins, ont mal diagnostiqué le mal. Leurs remèdes l'ont fait empirer. Le Valais, dans sa fragilité de corps en croissance, est le plus durement frappé.

Voulez-vous comprendre cette évidence, concitoyens ?

Alors votez deux fois NON le 28 février !

Vous m'en direz tant !

Malades ou morts, une dizaine de dentistes ont abandonné leur profession à Lausanne, au cours de l'année 1964.

Et ils n'ont pas été remplacés.

Or, la population augmente et par conséquent, il faudrait davantage de dentistes pour la soigner et non pas un nombre de plus en plus réduit.

Cette situation devient inquiétante, non seulement dans la capitale vaudoise, mais

à Genève et dans la plupart des grands centres.

Si vous souffrez d'une rage de dents et que vous ne pouvez obtenir un rendez-vous avant un mois, vous avez vraiment le loisir de compromettre votre salut éternel par d'horribles jurons.

Il faudrait donc, en toute bonne logique favoriser l'accès de cette profession aux jeunes gens qui souhaiteraient l'exercer.

Eh bien, on fait exactement le contraire.

Si vous vous adressez comme je l'ai dit à un magistrat cantonal : D'accord, vous dit-il, c'est absurde, mais il s'agit de dispositions fédérales.

On ne saura donc jamais dans quel esprit, perdu au cœur de la vaste administration, a germé l'idée saugrenue d'obliger les futurs médecins-dentistes, à se présenter au premier propédeutique, en même temps que les médecins.

Ce texamen est de tous le plus difficile.

Alors, de deux choses l'une :

Ou le candidat dentiste échoue, et il renonce à l'art dentaire, ou il passe, et il renonce aussi à l'art dentaire pour devenir médecin tout court.

Tant qu'à faire !

Ce qu'il importerait de créer, c'est un examen destiné spécialement aux candidats dentistes et qui fût en rapport avec leur profession future.

Puisque tous ces jeunes gens ont obtenu leur bachot ou leur maturité, ce qu'ils savent de physique, de chimie ou de biologie est amplement suffisant pour leur assurer une culture générale qui leur permette de briller dans les salons.

Mais, chaque professeur reste convaincu que rien n'est plus important au monde que la branche qu'il enseigne, et si la gymnastique était obligatoire au premier « propé » un candidat qui ne réussirait pas le « grand soleil » aux engins, passerait aux yeux de son moniteur pour indigne de se pencher, plus tard, sur la mâchoire de son prochain.

Ce moniteur serait plus près de la réalité que le professeur de physique ou de chimie, aussi ombrageux que lui, car la profession de dentiste s'exerce debout et exige, par conséquent, une certaine résistance.

Il est plus utile pour le dentiste de se livrer à quelques exercices d'assouplissement que de savoir les lois de la physique, et voilà pourquoi je trouve à la fois drôle et aberrant, en un temps où l'on manque de dentistes, de recaler les candidats qui pourraient l'être, parce qu'ils ne sont pas particulièrement brillants dans des branches qui n'ont aucun rapport avec l'art dentaire.

Poussé à ce degré, le formalisme devient un danger public ! A. M.

L'ACTUALITÉ MONÉTAIRE

Le problème des excédents de dollars en France

La décision du Gouvernement Français de transformer une partie de ses réserves en dollars-papier, contre de l'or, a fait, comme on le sait couler beaucoup d'encre.

En temps normal une telle décision n'aurait pas appelé de commentaires particuliers. D'ailleurs dans le passé, dans les périodes où le franc connaissait une certaine stabilité, ce genre d'opérations s'effectuait sans que l'opinion publique daigna s'y intéresser.

Si l'opération française a causé quelque bruit, c'est parce qu'elle arrive - à dessein - au moment même où les Etats-Unis se trouvent, non pas en difficultés, mais devant un problème monétaire délicat à trancher. Cependant, du point de vue technique l'échange de papier contre du métal, reste tout à fait d'ordre courant.

Sans doute on a fait allusion à une menace de dévaluation du dollar. Il ne s'agit pas de prendre des risques, et l'habitude est prise, en matière de change, de se couvrir. Rien à dire donc sur un procédé que les Américains, les tout-premiers, employeraient la situation était inversée.

Les spécialistes se sont interrogés afin de savoir si la décision française n'allait pas finalement à l'encontre de ce que ses auteurs en espéraient ; autrement dit, si, en voulant sauver « les meubles » on n'accélérait pas la chute de la devise américaine.

Les Etats-Unis, certes, ont perdu de grosses quantités d'or depuis quelques années, mais il leur en reste suffisamment pour faire face à la demande. Rien ne les oblige, en fait, à dévaluer leur monnaie, et ils ne le feront probablement pas à terme proche. Une raison impérieuse s'y oppose : l'amputation du dollar apporterait d'appréciables avantages aux Soviétiques qui sont, dit-on, gros producteurs d'or, et qui pourraient

par notre correspondant
 Hubert REVOL

ainsi, par la suite, acquérir à meilleur compte les matières premières ou fournitures qui leur manquent.

Mais le jour où cette raison politique disparaîtra, lorsque la guerre froide aura complètement disparu, ou lorsque les deux parties auront réglé leurs litiges, on ne voit pas ce qui ferait véritablement obstacle à une modification de la politique monétaire américaine.

Maintenant, il faut remarquer que si la France a beaucoup de dollars-papier, cela ne résulte pas tant du produit de ses exportations ; celles-ci d'ailleurs ne couvrent plus les importations, et sa balance commerciale depuis deux ans est déséquilibrée. Ce surcroît de devises en monnaies USA provient surtout des investissements étrangers en France, et notamment des investissements opérés par les Américains mêmes.

Or, il est facile de prévoir que dans le cas, où interviendrait une hausse du prix de l'or (donc une diminution de la valeur du dollar) la plupart des possesseurs de capitaux américains investis en France, seraient tentés de rapatrier les sommes déposées, ne serait-ce que pour enregistrer un bénéfice (d'ailleurs purement nominal) en dollars, après transformation des francs dont ils sont créditeurs. Or, comment la France, les rembourserait-elle, sinon en or ? Ce qui fait

qu'une demande massive de remboursement de son stock devises, peut amener des conséquences fâcheuses, non pas seulement pour les Etats-Unis, mais aussi pour la France. C'est pourquoi d'ailleurs, la Banque de France, qui soupèse les risques d'une opération d'envergure, a conseillé la prudence au Ministère des Finances.

La situation monétaire mondiale forme un tout, et on peut l'imaginer, régie par le principe des vases communicants. C'est ainsi que le Franc français se trouve présentement « coincé » dans une série de contradictions. Garder trop de dollars, c'est risquer de perdre si les Américains dévaluent leur papier. Demander leur remboursement en or, c'est créer des difficultés à Washington qui ne manque pas de moyens de représailles. Par ailleurs, les rapports monétaires avec les pays pauvres ne sont pas moins préoccupants.

M. Pierre Gaubou, ex-président de la Société de statistique de Paris énumérerait dernièrement quelques questions se rapportant aux aides multiples et pas toujours judicieuses accordées aux sous-développés. « Que dire, écrivait-il notamment, de ces pays africains francophones qui briment les exportations françaises alors que la France achète leurs produits au-dessus des prix mondiaux ?

Nous aidons l'Algérie, et une grande partie de sa population est nourrie gratuitement par les Etats-Unis ; débarrassé de ce souci, Ben Bella peut secourir avec notre argent, les rebelles congolais. Nous aidons de nombreux pays arabes qui boycottent, les sociétés occidentales, etc... etc... »

Cette politique d'aide, a une répercussion sur la monnaie, en ce sens qu'elle alourdit les charges budgétaires et prédispose tout à la fois à la superfiscalité et à l'inflation qui, à terme, en est la conséquence. Ainsi est prouvé que dans ce domaine, tout se tient.

CRÉDIT SUISSE - MARTIGNY

ET SES BUREAUX DE MONTHÉY

A VOTRE SERVICE POUR TOUTES VOS AFFAIRES BANCAIRES

Livrets de dépôts et de placements — Obligations de caisse
 Crédits commerciaux — Achats et ventes de titres.

P 105 S

DECLARATIONS D'IMPOTS
 et questions fiscales

Bureau Défense du contribuable

ZUFFEREY EDGAR

Conseiller fiscal et fiduciaire

SIERRE Avenue Général Guisan 25

Tél. (027) 5 05 61

DISTRICT DE MARTIGNY

LEYTRON

Assemblée du parti radical

Les adhérents du parti radical de Leytron, sont convoqués en assemblée générale le samedi 6 février à 20 heures, à la grande salle de la Coopérative.

Ordre du jour :

1. Protocole ;
2. Elections cantonales ;
3. Désignation des candidats ;
4. Divers.

SAXON

Assemblée primaire

Les assemblées bourgeoises et primaires sont convoquées samedi, dès 19 heures à la salle du Collège, pour prendre connaissance du budget 1965 ainsi que pour ratifier certaines dispositions prises par le Conseil communal.

A l'issue de l'assemblée primaire, MM. Honoré Pralong, chef du Fonds en faveur des Agriculteurs dans la gène et M. Bruno Arbelay à Granges donneront une conférence.

FULLY

Assemblée générale du parti radical-démocratique

Les membres et sympathisants du parti radical-démocratique de Fully, sont convoqués en assemblée générale, le vendredi 5 février à 20 heures à la salle du Cercle radical-démocratique, avec l'ordre du jour suivant :

1. Elections cantonales
2. Désignation des candidats
3. Préparation de l'assemblée des délégués du PRDV à Saxon.

Patinoire de Martigny

Programme

de la semaine du 1er au 7 février :

Vendredi 5

Patinage : 10 h. à 12 h., 13 h. 30 à 16 h. 19 h. à 22 heures.

Samedi 6

Patinage : 10 h. à 12 h., 13 h. 30 à 16 h. 20 h. à 22 heures.

Dimanche 7

Patinage : 13 h. 30 à 16 h. - Entraînement A. M. G. V. R. : de 9 h. à 11 h. 30 Match : Charrat-Forward, à 20 h.

Avis

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, téléphone 6 16 05.

Pharmacie de service

Jusqu'au samedi 6 février, à 17 h. 30 : Closuit.

Du samedi 6 février, à 17 h. 30 au samedi 13 février : Boissard.

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

CHARRAT

L'assemblée du parti reportée à lundi

Contrairement à l'information parue dans le Confédéré de mercredi, l'assemblée générale du parti radical n'aura pas lieu demain, samedi, mais lundi 8 février à 20 heures à la Maison communale.

En effet, un événement majeur et imprévisible est survenu entre-temps, événement touchant notamment le président du parti, Monsieur Marcien Cretton.

L'ordre du jour reste inchangé et se présentera donc comme suit :

1. Elections cantonales ;
2. Désignation d'un candidat député-suppléant ;
3. Divers.

Le chapitre des élections réapparaissant au premier plan de l'actualité, on peut penser que les citoyens assisteront nombreux à ces délibérations.

Chaude empoignade

Pour son avant-dernier match de championnat, le CP Charrat reçoit dimanche soir sur la patinoire de Martigny, le HC Forward de Morges. Cette partie promet une lutte acharnée et de belles émotions car nos représentants doivent à tout prix s'assurer l'enjeu s'ils entendent disputer à Montana-Crans l'honneur de participer aux finales. La vigilance sera par conséquent de rigueur car Forward s'est brillamment hissé à la 3e place du classement.

Assemblée du parti radical

Les citoyens se rattachant au parti radical sont convoqués en assemblée générale samedi 6 février à 20 heures à la Maison communale.

L'ordre du jour de ces délibérations sera le suivant : 1) élections cantonales ; 2) désignation d'un candidat député-suppléant ; 3) divers.

DE LA BISE...

CETTE TÉLÉVISION !

Elle aussi a senti le souffle du printemps de ces jours-ci.

La voilà toute transformée, innovée. A la petite échelle américaine !

Nous voici installés devant le poste, un peu plus vite et un peu plus tard... Un brin de plus esclaves de ce progrès.

Ah ! cette télévision ! Mais l'on se doit de féliciter les responsables et toute l'équipe pour leurs idées et efforts du « toujours mieux ».

Cette télévision intéressante, captivante...

A nous de nous prouver notre volonté !

Choisir le programme à son goût !

Evidemment ! la tentation est forte : passer la soirée en si charmante et passionnante compagnie.

Cette télévision !

DISTRICT DE SIERRE

CHALAIS

La démocratie en danger

Le chroniqueur occasionnel du Confédéré n'a donné ici aucun commentaire sur le déroulement des dernières élections communales du 6 décembre. Il désirait pour ce faire connaître, et élucider certains détails sur les moyens qui ont contribué à amener la nouvelle structure politique de notre commune, que la Patrie Valaisanne qualifiait au lendemain des élections « Brillante victoire Conservatrice Chrétienne Sociale à Chalais ». Ces commentaires ne seront toutefois pas pour aujourd'hui, étant donné que toute la lumière n'est pas encore faite sur les procédés scandaleux dont nous avons été victime lors de ces élections.

Nous nous réservons de revenir en temps opportun sur ces commentaires. Bornons-nous à dire que la nouvelle administration communale est rentrée en fonction, et que la toute puissante majorité conservatrice a distribué les charges administratives pour la nouvelle législature.

Cependant nous avons pu nous rendre compte mercredi soir dernier à

l'occasion de la première assemblée primaire, que cette distribution n'est pas de nature à donner satisfaction à la majorité du Corps électoral. En effet, nous nous devons de préciser pour la clarté du compte-rendu de cette assemblée, que si le parti conservateur chrétien-social détient 3 sièges sur 5 au Conseil, par contre le corps électoral, lui, se compose de 255 citoyens rattachés aux différents partis minoritaires contre 198 au détenteur du pouvoir. Aussi il est regrettable que cette proportion n'ait pas été observée lors de la distribution des charges, et encore moins celle de la qualité des commissaires. Ceci pour expliquer le mécontentement de nombreux citoyens à l'occasion de l'assemblée primaire de mercredi dernier, convoquée pour prendre connaissance du budget 1965.

A ce sujet, disons que le budget présenté était très équilibré, et ne permettait pas de grands commentaires. Des réserves opportunes et judicieuses ont cependant été formulées par MM. René Mathieu et Fernand Zuber au sujet des frais relatifs à l'école secondaire.

Les ratifications d'actes d'échanges de terrain prévus à l'ordre du jour furent également approuvés à l'unanimité, après que M. le Président ait indiqué les avantages pour les deux parties.

Par contre, où l'ambiance fut gâtée, ce fut dans le chapitre des divers, au moment où des citoyens ont voulu se permettre de demander quels étaient les critères qui avaient guidés la majorité du Conseil dans la distribution des commissions, et tout particulièrement au sujet de la délégation conservatrice à la commission scolaire. Malheureusement l'explication étant peut-être difficile à donner, notre honorable Président qui se sentait abandonné même par ses amis politiques (voir le mutisme des collègues de sa fraction au conseil) a préféré lever immédiatement la séance, en ne permettant même pas à ses interlocuteurs de finir leur intervention.

Il est bien entendu que cette solution que nous nous devons de réprover, ne fut pas de nature à satisfaire les contribuables et citoyens soucieux du respect de la démocratie, laquelle venait d'être mise en danger par le moyen utilisé pour empêcher le souverain de s'exprimer.

Ch. Devanthery, conseiller. N. B. Nous nous excusons auprès des lecteurs de ce journal de signer ce papier en toutes lettres, toutefois à l'avenir comme par le passé les billets de Chalais continueront d'être signés des initiales. Car nous tenons à préciser pour certains milleux qui ne partagent pas nos opinions, que nous avons toujours eu le courage d'assurer la responsabilité de nos actes et de nos écrits, et que nous commençons à être fatigués des accusations dont nous sommes l'objet sur des potins locaux, où sur des papillons anonymes scandaleux, sur lesquels nous reviendrons. d. c.

Eddy Renevey à Crans sur Sierre

Eddy Renevey a plus d'une corde à son arc, et ses talents artistiques sont connus à Genève. Il a, en effet, plusieurs œuvres placées au Palais de l'ONU.

C'était le moment que le public valaisan le découvre, à son tour.

Une exposition - ne durant que trois jours seulement - est prévue à l'Hôtel Royal, à Crans sur Sierre, les 12, 13 et 14 février prochains.

Ce sont des dates à réserver pour une visite à l'exposition.

P 26370 S

Association radicale du district de Sierre Convocation

L'assemblée générale ordinaire des délégués de l'ARDS est convoquée pour :

samedi 6 février 1965 à 16 heures très précises, à l'Hôtel Arnold, salle du 1er étage.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel et contrôle des présences
2. Rapport d'activité
3. Comptes 1964, budget 1965.
4. Rapport des réviseurs de comptes
5. Nominations statutaires
6. Rapport de la députation sur la législature 1961-1964
7. Fixation du nombre de candidats pour le Grand Conseil
8. Désignation des candidats
9. Election au Conseil d'Etat
10. Programme électoral
11. Programme d'activité
12. Divers.

Nous vous prions de prendre note que chaque section a droit à 1 délégué pour 20 électeurs, ceci sur la

Le Beobachter et le Conservatoire

Nous lisons dans son No du 31 janvier et sous le titre „Méconduite musicale à Sion”, ce billet surprenant :

„Il existe à Sion une école de musique. Avec fierté elle porte le nom de „CONSERVATOIRE CANTONAL”. On lui reconnaît le mérite indiscutable, d'avoir fait naître dans le public, la conviction qu'il s'agit là d'une institution reconnue par l'Etat du Valais. En effet, les certificats et diplômes portent toujours la signature personnelle du Chef du Département de l'Instruction Publique.

Néanmoins, lorsque des différents surgissent entre des élèves et la Direction du Conservatoire, il s'avère très vite et très nettement que le Canton n'est plus que co-intéressé, et pour des mobiles décoratifs, de cette institution prospère et privée !! Un exemple :

Alors que la Direction du Conservatoire a refusé pendant plusieurs mois de délivrer une équitable attestation se rapportant à des cours suivis pendant des semestres, le lésé s'est adressé en vue d'obtenir son bien, au Département de l'Instruction Publique. Dès après, il a reçu cette réponse fort nébuleuse :

„Légalement, le Conservatoire n'est pas une école publique, bien qu'il soit au bénéfice d'une appellation „CANTONALE”. Ce qualificatif signifie plutôt qu'il s'agit d'une institution à la disposition de tous ceux qui résident au Canton. Il est vrai qu'annuellement, l'Etat alloue au Conservatoire un modeste subside et que de surcroît il délègue à la Commission de Surveillance un de ses représentants. Néanmoins, l'organisation des cours et des examens n'est pas du ressort de l'Etat, cela demeurant une tâche spécifique de la Direction du Conservatoire et de ses collaborateurs”.

Cette lettre enregistrée, il a fallu de multiples interventions d'un observateur séduisant, afin que le Conservatoire et sur ordre du Département de l'Instruction Publique, remette au réclamant et après deux ans d'attente le certificat demandé.

En dépit de cette expérience, l'„observateur” n'est pas d'avis que l'Ecole de Musique devrait être sans autre étatisée. Que veut-on : on ne peut pas avoir le petit pain et l'argent du petit pain. Il n'empêche que lorsqu'on porte déjà la très belle décoration „CANTONALE”, enrichie régulièrement de la très belle si-

gnature du Chef du Département de l'Instruction Publique, on pourrait s'attendre les fois où cela pêche dans des questions d'organisation, à voir le Gouvernement rendre les comptes de manière juste, même dans les événements malheureux. (Fin).

Ne trouvez-vous pas qu'il y a bien des fausses notes dans cette musique du „Beobachter” ? Et, que de façon à ce que tous les Valaisans demeurent en bonne harmonie avec le Conservatoire (on peut s'attendre à ça non ?), il serait souhaitable que le Département de l'Instruction Publique et notre Haute Ecole de Musique, nous fassent entendre comment ils accordent leurs violons !!!! ?

Ligue valaisanne pour la protection de la nature

Le comité cantonal de la ligue pour la protection de la nature — qui réunit actuellement 700 membres — a tenu sa première séance de la nouvelle année le 29 janvier à Sion. Il a adopté le programme d'activité pour 1965 et décidé entre autre de rendre attentif très prochainement les autorités communales de notre canton aux problèmes qui se posent concernant la propriété dans la nature. Un appel sera lancé afin que les mesures nécessaires soient prises pour enrayer le fléau des résidus de toutes sortes traînant partout et qui augmentent si dangereusement la pollution de l'eau.

Le comité continuera également ses efforts en vue de la réalisation des postulats concernant la protection de paysages et de sites naturels d'importance nationale. Des contrats avec différentes communes seront conclus tel que c'était le cas avec la commune de Binn en 1964.

En collaboration avec la commission cantonale pour la protection de la nature, le Heimatschutz et le Club Alpin, la Ligue établira également un inventaire cantonal des paysages et des sites naturels digne de protection. Des propositions concernant ce futur inventaire peuvent être adressées à la Ligue, Case 83, Sion 2.

Une fois de plus le comité cantonal s'est penché sur le problème toujours plus urgent de la Forêt de Finges. La Ligue entreprendra tout afin de sauver définitivement cette magnifique pinède et espère pouvoir annoncer prochainement de bonnes nouvelles au public à ce sujet !

Importantes décisions des radicaux du district de Sion

Hier soir jeudi, les délégués de l'Association radicale du district de Sion se sont réunis en très grand nombre à l'Hôtel de la Gare, pour discuter et décider de nombreux points ayant trait aux prochaines élections cantonales.

GRAND CONSEIL. - Les délégués ont pris toutes dispositions utiles pour le dépôt de la liste radicale-démocratique du district, la répartition entre sections ayant été établie.

CONSEIL D'ETAT. - Les délégués :

- a) se sont prononcés à l'unanimité pour la présence du parti radical-démocratique valaisan au Conseil d'Etat ;
- b) dans le cas où l'Assemblée des délégués du PRDV du 14 février à Saxon se prononcerait dans le même sens, les délégués ont décidé, à l'unanimité, de présenter un candidat du district de Sion.

base du résultat des élections au Gd Conseil de 1961.

Les sections désigneront les délégués et donneront les listes des délégués par écrit au comité, par le président de l'ARDS, jusqu'au vendredi 5 février 1965. Le comité compte sur votre présence à cette importante séance et vous prie de croire à l'expression de ses sentiments les meilleurs.

DISTRICT DE CONTHEY

VÉTROZ

Surboum !

Eh oui ! Mis à part les fêtes de fin d'année ou de Carnaval, il y avait bien longtemps que l'on avait plus dansé à l'Union à Vétroz un simple samedi soir, et surtout un bal organisé par la Jeunesse radicale. Eh bien ! Ce sera le cas demain soir, 6 février. Cela va être un véritable „surboum”. Pour faire plaisir à tous, nous avons choisi un orchestre très populaire qui exécutera tour à tour des morceaux yé yé et langoureux, sans oublier les morceaux musette, en l'occurrence, il s'agit de l'orchestre MICHEL SAUTHIER de Sion.

Donc tous à l'Union samedi soir, dès 20 h. 30.

Si, en entrant, vous apercevez un colosse, l'air pas très avenant au premier abord, ne vous effrayez pas pour autant, n'allez pas plus loin non plus ! Ce sera tout simplement le caissier de la société, notre ami Gaston, qui vous épinglera la carte de bal avec le sourire mais qui, par contre, se fera un devoir autant qu'un plaisir de mettre à la porte ceux qui pourraient éventuellement vous gêner.

La Jeunesse radicale vous attend donc tous, vieux comme jeunes. Il y en aura pour tout le monde !

Le Président, votre serviteur.



Le conseiller Lonza

Ami lecteur,

● Les prairies naturelles ne recevant que peu d'engrais de ferme profitent au plus haut point de l'application de 5 à 8 kg. de Nitrophosphate potassique par are. La proportion d'une partie d'azote pour 2 parties d'acide phosphorique et 2 parties de potasse est idéale dans les conditions de culture des fourrages existant en Suisse. On obtient ainsi de belles prairies donnant un fourrage riche en substances minérales.

● Les prairies naturelles profitent toujours largement d'une fumure azotée lorsqu'elles ne sont pas purinées avant la période de croissance suivante — la première coupe dans le cas présent. En semant 200 kg. de Nitrate d'ammoniaque par hectare, on récolte 40-60 q. de fourrage vert ou 8-12 q. d'excellent fourrage sec de plus par hectare. Cet engrais est également très efficace dans la culture des fourrages parce qu'il ne subit aucune perte par évaporation.

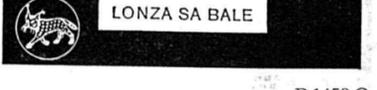
● Les ray-grass tétraploïdes sont très productifs. Ils tirent largement profit d'une fumure azotée donnée sous forme de Nitrate d'ammoniaque. Aussi vaut-il la peine d'épandre 2-3 kg. de Nitrate d'ammoniaque par are et par coupe (4 à 6 par an). Cette fumure permet d'obtenir par hectare et par coupe un surplus de rendement de 60-70 q. de fourrage vert ou de 12-15 q. de fourrage sec riche en protéine.

● Lors des essais exécutés en 1964, l'Engrais complet spécial Lonza 12.6.20 s'est de nouveau révélé le plus efficace de tous les engrais complets de diverses formules examinés, tant pour la production de pommes de terre de consommation que pour celle de plants. Les cultures destinées à la production de plants recevront 4-6 kg. de cet engrais et les pommes de terre de consommation 6-8 kg. par are lors de la plantation.

● Les vergers de basses tiges recevront en février, selon l'âge des arbres, 5-15 kg. d'Engrais complet spécial Lonza 12.6.20 par are. On donne ainsi à la culture toutes les matières nutritives d'un seul coup et dans des proportions adaptées aux besoins des arbres. Pour les fumures données au pal-injecteur, on utilisera l'Engrais pour arbres Lonza 12.6.18, engrais complètement soluble et agissant très rapidement.

Avec nos cordiaux messages,

(Prière de découper et de conserver !)



Succès immense de la nouvelle formule !

Si vous ne trouvez plus de billet pour le tirage du 6 février, achetez ceux du 6 mars

LOTÉRIE ROMANDE



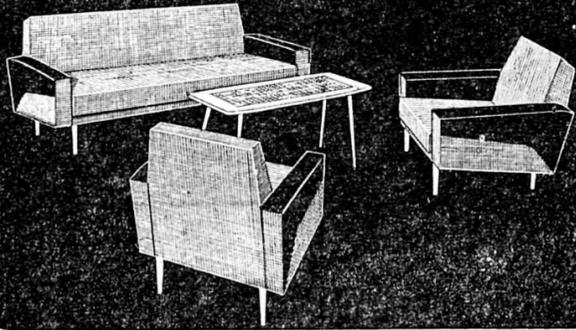
Notre devise :
du beau meuble à bon prix !

international

AMBIANCE 64

ensemble rembourré original et élégant, avec canapé-lit.
Travail suisse de première qualité !
Groupes rembourrés confortables, avec canapé-lit.

Dès **Fr. 885.-**



A. Gertschen FILS S. A.
FABRIQUE DE MEUBLES ET AGENCEMENTS INTÉRIEURS
BRIGUE • SUCCURSALE A MARTIGNY

P 94 S

Exigez „Le Confédéré“

dans les établissements publics que vous fréquentez !

Si simple

Oui, la nouvelle Bernina-Record 730, malgré son haut rendement, est la machine la plus facile à utiliser.

Dès que vous l'aurez vue, vous en serez convaincue.



BERNINA

R. WARIDEL
Nouvelle Poste
Tél. (026) 6 19 20
MARTIGNY

CONSTANTIN FILS S. A.
Rue des Remparts
Tél. (027) 2 13 07
SION P 194 S

- DU CLASSIQUE
- DU MODERNE
- DU STYLE

25 salles à manger

20 chambres à coucher

25 salons

Tous meubles de chalet
arole - sapin brûlé - hêtre

Tous meubles isolés
Également grand choix en

Tapis et rideaux

MARIN RODUIT meubles — RIDDES

Tél. (027) 4 73 56.

P 178 S

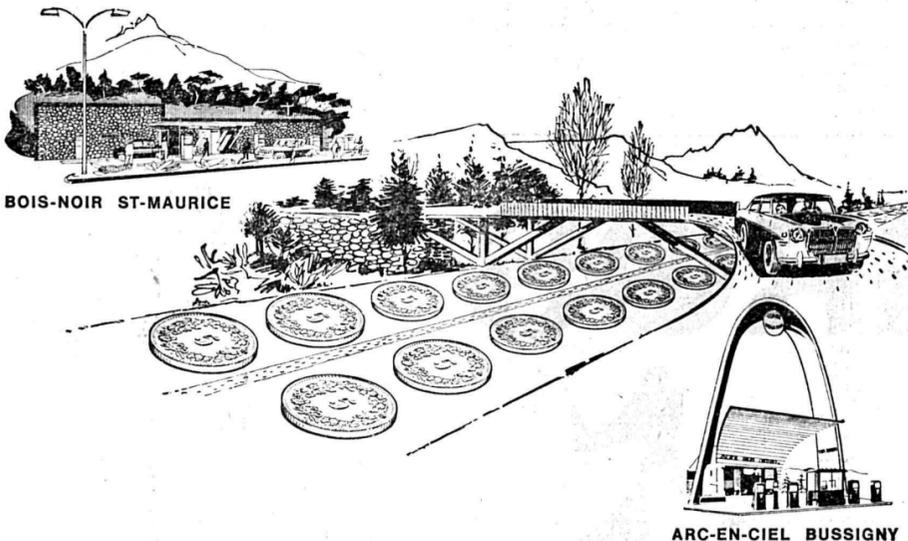
PÉDICURE — MANUCURE ESTHÉTIQUE et BEAUTÉ

Mme MUGNIER-PIOTA

de retour

Téléphone (026) 6 07 40 - Hôtel du Rhône
1920 MARTIGNY

P 65010 S



Avec l'essence valaisanne de haute qualité
des Raffineries du Rhône

- vous roulez plus vite
- vous dépensez moins

| | |
|----------------------|---------------|
| Super 98/100 | 51 ct. |
| Normale 92/94 | 47 ct. |
| Diesel | 43 ct. |

Huiles de toutes marques

Essayez... Comparez... Vous serez convaincu !

Faites le plein à la station

BOIS-NOIR ST-MAURICE

Si vous êtes de passage à Lausanne, même prix à L'ARC-EN-CIEL
à Bussigny, à 300 mètres de la jonction Crissier de l'autoroute.

P 1388 L

Etudes classiques,
scientifiques
et commerciales

**Ecole
Lémania**

Chemin de Morrens 6 300 m. de la Gare
LAUSANNE
Tél. (021) 23 05 12

Préparation aux examens officiels de :
Maturité fédérale
Baccalauréats français
Baccalauréat commercial

Préparation aux diplômes de :
Etudes commerciales
Secrétaire-comptable
Sténo-dactylographe

Classes secondaires préparatoires
dès l'âge de 12 ans

REPRÉSENTANT

exclusif
pour le Valais

Importante maison d'ameublement offre la représentation exclusive pour le Valais de langue française, à un vendeur de toute première force. Rétribution adaptée aux exigences actuelles avec excellentes possibilités de promotion et de rémunération.

Semaine de 5 jours. Caisse de pension modèle. Mise au courant et introduction très approfondies dans cette activité intéressante et variée, par la suite, appui constant et intensif.

Les candidats sont priés d'envoyer leurs offres avec spécimen d'écriture manuscrite, photo et curriculum vitae, sous chiffre PR 60153 à Publicitas 1000 Lausanne.

P 1740 L

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Vendredi 5 février

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 8 00 Le bulletin routier - 8 25 Miroir-première. 8 30 Le monde chez vous - 9 15 Emission radioscolaire - 9 45 Suite pour flûte et cordes en la mineur (Georg-Philipp Telemann) - 10 15 Emission radioscolaire - 10 45 Les nouveautés du disque: Musique légère - 11 00 Tristan et Yseult (Richard Wagner) - 11 30 Musique légère - 12 00 Au carillon de midi - 12 15 Le courrier du skieur - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Gabriel, vous êtes un ange - 13 05 La ronde des menus plaisirs - 13 35 Solistes romands - 13 55 Miroir-flash. 14 00 Concerto en fa majeur (Johann-Gottlieb Graun) - 14 15 Emission radioscolaire. 14 45 Concert: Trio, op. 87 (Johannes Brahms) - 15 15 Orchestre - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Horizons féminins - 17 30 Miroir-flash - 17 35 Initiation musicale. 18 05 Jazz - 18 30 Le micro dans la vie. 19 00 Le Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 50 Enfants - 20 00 Les cinq garçons de Monsieur Grégoire, conte d'E. Gardaz - 20 30 Jazz - 20 50. Souvenir, souvenir - 21 25 Musiques d'hier, instruments d'aujourd'hui - 22 00 Ceux que j'ai connus - 22 30 Informations - 22 35 Jazz - 23 15 Hymne national.

Samedi 6 février

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 45 Bonjour à quelques-uns. 8 25 Miroir-première - 8 30 Route libre. 12 00 Le rendez-vous de midi - 12 20 Ces goals sont pour demain - 12 30 Kandersteg: Championnats suisses nordiques de ski - 12 35 Bon anniversaire. 12 40 Résultats du Derby du Gornegrat - 12 45 Informations - 12 55 Gabriel, vous êtes un ange - 13 05 Demain dimanche - 13 40 Romandie en musique. 13 55 Miroir-flash - 14 10 Connaissez-vous la musique - 14 50 Itinéraire. 15 30 Plaisirs de longue durée - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Moments musicaux - 16 25 Keep up your English - 16 40 Per i laboratori italiani in Svizzera - 17 10 Swing-sérénade - 17 30 Miroir-flash. 17 35 Mélodies du septième art - 17 45 Bonjour les enfants - 18 15 Mon chez nous - 18 30 Le micro dans la vie. 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Villa ça m'suffit - 20 05 Discanalyse. 20 50 Intermède musical - 21 00 Grand Prix Eurovision de la chanson - 21 40 Les dossiers secrets du commandant Saint-Hilaire - 22 30 Informations. 22 35 226e tranche de la Loterie romande. 22 40 Entrez dans la danse - 24 00 Un hymne national.

Dimanche 7 février

7 10 Bonjour matinal - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos et concert matinal, avec les belles cantates de Johann-Sebastian Bach) - 8 15 Sonate en la majeur (Gabriel Fauré). 8 45 Grand-messe - 9 55 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 05

L'art choral - 11 30 Le disque préféré de l'auditeur - 12 10 Miroir-flash - 12 15 Terre romande - 12 30 Championnats suisses nordiques de ski - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 50 Disque préféré - 14 30 Dimanche en liberté - 15 15 Reportages sportifs. 17 00 L'heure musicale - 18 15 Foi et vie chrétiennes - 18 40 Derby du Gornegrat. 19 00 Résultats sportifs - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 35 Escapes - 20 00 Gaieté lyrique: Le faune et l'amour (Claude Yvoire) - 20 30 Masques et musiques - 21 00 Séquences 33/45 21 30 Cette mode est-elle la vôtre? 22 00 Paul Claudel parmi nous - 22 30 Informations - 22 35 Passage du poète. 23 15 Hymne national.



DIABLERETS
L'APERITIF COMPLET

Télévision

Vendredi

19 00 Programme de la soirée - 19 05 Le Magazine - 19 20 Téléspot - 19 25 Le temps des copains - 19 55 Téléspot. 20 00 Téléjournal - 20 15 Téléspot - 20 20 Carrefour - 20 35 Interneige: Présentation de Crans-sur-Sierre et Chamoinx - 20 40 Film: Le fond de la bouteille - 21 30 Musique pour plaire: Concerto en si mineur (Paganini) - 21 55 La Tribune des livres - 22 25 Soir-information.

Samedi

14 00 Un'ora per voi - 17 00 Samedi-jeunesse - 18 00 Un'ora per voi - 19 00 Présentation du programme de la soirée - 19 05 Le Magazine - 19 20 Téléspot - 19 25 Le temps des copains. 19 55 Téléspot - 20 00 Téléjournal - 20 15 Téléspot - 20 20 Carrefour - 20 35 Film: Le bijoutier et le psychiatre - 21 00 Finale suisse du Grand Prix Eurovision de la Chanson 1965 - 21 40 Documentaire: Odurho - 22 15 Soir-information. 22 30 C'est demain dimanche.

Dimanche

9 45 Messe - 13 30 Interneige - 14 45 Dessins animés - 15 00 Centenaire de Davos: Cortège folklorique - 16 00 Ciné-dimanche: Au pays de Neufve-France (Canada), un documentaire. 17 45 Tarte à la crème et Cie - 19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Sport-première - 19 20 Comédie: Mes trois fils. 19 45 Présence protestante - 19 59 Et voici l'heure - 20 00 Téléjournal - 20 15 Actualités sportives - 20 25 Le séducteur, de Diego Fabbri - 21 45 Luc Hoffmann et son orchestre - 22 00 Davos: Championnats du monde de luge - 22 35 Téléjournal - 22 50 Méditation.

Cinéma

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 7: LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN. - Attention! Ce film sera prolongé lundi 8 et mardi 9 au « Corso ». - Samedi, à 14 h. 30 - Séance spéciale pour enfants (dès 12 ans): MON ONCLE DU TEXAS. - Dimanche 7, à 17 h. et lundi 8: L'ENIGME DU SERPENT NOIR.

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 7 (Dim.: matinée à 14 h. 30): 4 DU TEXAS, avec Dean Martin, Frank Sinatra, Anita Ekberg et Ursula Andress. - Sabato e domenica alle ore 17: I PIOMBI DI VENEZIA, con Massimo Serato e Franco Marzi. In italiano.

Cinéma MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 7 - Un film de cape et d'épée: LE SECRET DE D'ARTAGNAN. - Dimanche, à 14 h. 30 - Séance spéciale pour enfants (dès 12 a.): MON ONCLE DU TEXAS.

Cinéma REX, Saxon

Vendredi 5 et samedi 6 (dimanche 7: Relâche) - Pour la première réunis: J. Gabin et Jean-Paul Belmondo dans une comédie typiquement française: UN SINGE EN HIVER. - Cette histoire a été mise en scène par Henri Verneuil, Michel Audiard a signé les dialogues.

CINÉMA D'ARDON

Samedi - Dimanche, 20 h. 30 - (16 a.) Admirateurs et contradicteurs s'affrontent, mais chacun veut voir ce film extraordinaire: JUDEX, le beau et mystérieux justicier masqué.

Cinéma L'ABEILLE - Riddes

Samedi 6, dimanche 7 février, 20 h. 30 - (16 ans) - Une histoire d'une drôlerie irrésistible et d'un charme ensorcelant: MILLIARDAIRE POUR UN JOUR, avec Glenn Ford et Bette Davis. Une des plus charmantes soirées de la saison.

Terrain

pour dépôt à louer
1200 m² à Martigny.
Tél. (026) 6 05 18 (le matin).

Y. Boson, Martigny.
P 65125 S

Sept nations déjà inscrites à la Coupe Kurikkala

La Coupe Kurikkala, une manifestation créée par l'Organisation des pays alpins afin de développer le ski de fond et le relais, à la mémoire du grand coureur finlandais Juppo Kurikkala, en 1952, sera organisée pour la troisième fois en Suisse, par le Ski-club Arpetaz de Nendaz, la jeune station valaisanne, proche de Sion, en plein essor.

Les six pays co-organisateur, à savoir la Suisse, la France, l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest et la Yougoslavie sont inscrites d'office et comme septième pays, la Tchécoslovaquie, a elle aussi, inscrit sa plus forte équipe. Les pays scandinaves ne sont pas admis à la Kurikkala, mais il n'est pas exclu qu'une très forte équipe soviétique vienne s'ajouter au sept équipes déjà inscrites qui comptent, dans leurs rangs, les meilleurs fondeurs centre-européens.

L'Italie, battue l'an dernier à Morbier aussi bien au fond qu'en relais, mais néanmoins première au classement générale, fera un effort particulier afin de remporter, pour la deuxième fois, définitivement, la coupe Kurikkala. Elle déléguera à Nendaz sa plus forte équipe avec Franco Nones, Giulio de Florian, Franco Manfroi, Gianfranco et Aldo Stella, Giuseppe Steiner et Pietro Scola, ainsi qu'une équipe de juniors dont la vedette sera le Valdotaïn

Elviro Blanc, vainqueur en Suède et au Brassus. Steiner, Gianfranco Stella et Manfroi arriveront en droite ligne de Suède — où ils courent les 6 et 7 février à Falun — les autres arriveront de Bad-Gastein, où ils auront participé au tournoi des cinq nations des douanes. L'équipe italienne sera dirigée par l'entraîneur fédéral, le fameux suédois Bengt Nilsson et par le Major Ghighizzola des douanes.

La Tchécoslovaquie alignera les fameux fondeurs Rudolf Cillik, Stefan Harvan — qui est ingénieur — Ladislav Hfuby, Karel Stefl, Ladislav Zizka ainsi qu'une très forte équipe féminine avec Ceva Paulusova, Jarmila Skodovi, etc.

La Yougoslavie — dont l'équipe est entraînée par Janek Dascic — sera représentée par les fondeurs Mirko Bavec, Janko Kobentar, Stevo Pascic, Roman Seljac et Franc Lacota ainsi que par quatre juniors et les deux fondeuses Josika Grielc et Magda Mlatej.

Les Italiens ont annoncé leur arrivée à Nendaz pour le mercredi 9 février. C'est une véritable lutte de géants que les sportifs romands pourront assister, samedi (le matin fond seniors, l'après-midi fond juniors et fond dames) et le dimanche après-midi (relais international 4 x 10 km) les 13 et 14 février sur les neiges de Nendaz.

Cherchons

chauffeur-livreur

pour train-routier. Semaine de 5 jours avec prestations sociales intéressantes. Entrée de suite. Se présenter chez:

Les Fils Maye S. A., Vins du Valais, RIDDES, tél. (027) 4 72 59. OFA 4 L

Banque Cantonale du Valais

Le Conseil d'Administration de la Banque Cantonale du Valais a adopté les comptes de l'exercice 1964. Le bilan s'élève à Fr. 843 480 298,06 (Fr. 797 388 704,04 en 1963) et le bénéfice net disponible avec report à Fr. 3 177 683,78 (Fr. 3 066 242,87 en 1963). La répartition proposée prévoit un versement de Fr. 1 900 000,— à l'Etat du Valais (Fr. 1 800 000,— en 1963) et de Fr. 750 000,— à la réserve de la banque. Le solde est utilisé pour les amortissements sur immeubles (Fr. 150 000,—) et le report à nouveau (Fr. 377 683,78).

JEUNE HOMME

libéré des écoles

est demandé
comme commissionnaire

et magasinier. Bon salaire.

S'adresser à Jean Lugon, Droguerie Valaisanne, Martigny-Ville.

SEMBRANCHER

Cercle de l'Avenir

Dimanche 7 février, dès 20 heures

GRAND LOTO

organisé par la Fanfare l'Avenir
Beaux lots - Invitation cordiale

jura

Importante entreprise en Suisse allemande cherche pour tout de suite ou date à convenir

une jeune employée de bureau

pour son département des ventes. Travail intéressant et varié, téléphone, correspondance française, facturation et travaux administratifs.

Excellente occasion de se perfectionner dans la langue allemande. Conditions de travail agréables dans des bureaux modernes. Semaine de 5 jours.

Offres avec curriculum vitae et photo à adresser à JURA Fabriques d'appareils électriques L. Henzirohs S. A. - 4626 Niederbuchsiten (Olten).

P 140 On

MIGROS

Habile sténo-dactylo de langue maternelle française, possédant des bonnes notions d'allemand, capable de travailler d'une manière indépendante, dynamique, ayant de l'expérience et le goût de l'ordre, trouverait un travail intéressant et varié comme

employée de bureau

DANS NOTRE SERVICE D'EXPLOITATION

Nous offrons:

- une ambiance de travail agréable
- semaine de 5 jours
- 3 semaines de vacances au minimum
- nombreux autres avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidates sont priées de faire leur offre manuscrite à la

Société Coopérative Migros Valais

Service du personnel

1920 MARTIGNY-VILLE

Case postale 358

☎ (026) 6 14 23



M. Witschard - Martigny

Téléphone (026) 6 16 71

Service après-vente garanti

P 125 S

PRÊTS

depuis 50 ans
discrétion
complète garantie

- Sans caution jusqu'à Fr. 10 000.—
- Pas d'enquête auprès du propriétaire ou de l'employeur.
- Nous avons de la compréhension pour votre situation.

A la Banque Procrédit, Fribourg

Veillez m'envoyer la documentation sans engagement et sous enveloppe fermée.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ N° _____
Localité _____ Canton _____

Nouveauté

Knorr

Plus que 7 Minutes-Minuti pour obtenir un fameux plat de risotto!

C'est si facile - c'est si rapide

avec le Risotto Knorr:

- 1 du paquet dans la casserole
- 2 7 minutes de cuisson
- 3 ...plus qu'à se régaler!

Prêt à la cuisson...

Merveille de goûts et de senteurs, le Risotto Knorr, prêt à la cuisson, fait gagner un temps précieux à la maîtresse de maison qui n'a plus:

- ni embarras du choix
- ni épluchage fastidieux
- ni oignons à hacher (ni larmes!)

Le Risotto Knorr simplifie donc le travail et fait gagner temps et argent.

Réussite assurée...

Le Risotto Knorr, c'est toujours et à coup sûr une réussite. Aéré, ferme et léger, il ne s'attache jamais. Quelle économie de temps au nettoyage de la casserole! Le Risotto Knorr peut même être réchauffé sans crainte.

Economie de temps!

Risotto Milanese Knorr:
Préparation -

Cuisson **7 minutes**
7 minutes

gain de temps 25 minutes
Fr. 1.80



Risotto milanese à l'ancienne mode:
Préparation du riz (oignons, épices, bouillon) **7 minutes**
+ préparation et adjonction des bolets et du safran **5 minutes**
12 minutes
cuisson **20 minutes**
32 minutes
votre économie de temps **25 minutes**

Vous le voyez, le Risotto Knorr vous vaut près d'une demi-heure de bon temps.

Le Risotto Knorr pas plus cher que celui à l'ancienne mode!

Comparez vous-même:
Risotto Milanese Knorr :

Risotto milanese à l'ancienne mode:
240 g de riz (1^{ère} qualité) Fr. -.55
¾ l de bouillon Fr. -.30
½ oignon Fr. -.05
20 g d'huile ou de beurre Fr. -.20
safran Fr. -.20
bolets Fr. -.45
Fr. 1.75

Ainsi, pour 5 centimes seulement, vous gagnez presque une demi-heure de temps précieux. En outre, vous avez la certitude que votre risotto ne sera jamais trop cuit, ni brûlé. Tout cela ne vaut-il pas beaucoup plus que 5 centimes?

...7 minutes seulement!

Avec Knorr, il suffit de 7 minutes (au lieu de 18-20) pour réussir un risotto parfait. C'est si facile: Verser le contenu d'un paquet de Risotto Knorr dans de l'eau, porter à ébullition, attendre 7 minutes... hop... le meilleur risotto est prêt à être servi. Compliments!

Le riz employé dans les plats de Risotto Knorr est préparé selon un

procédé spécial innové et mis au point par Knorr

Grâce à ce traitement, le riz Knorr est - comparé au riz normal - d'un rendement plus élevé et d'un goût particulièrement pur et réel parce que traité avec ménagement.

4 variantes!

Knorr offre

4 plats différents de risotto

ce qui permet de varier agréablement les menus:

Risotto Champignons Knorr



enrichi de délicats champignons de Paris et d'un délicieux assaisonnement au curry.

Risotto Tomato Knorr



selon une recette italienne unissant la saveur relevée des poivrons à celle de belles tomates mûries au soleil.

Risotto Milanese Knorr



le fameux plat national italien agrémenté d'aromatiques bolets et de safran.

Risi-Bisi Knorr



le beau plat de riz tel qu'on l'aime de nos jours avec son gai bouquet de légumes.

Pour accompagner le Risotto

Sur demande, le Centre gastronomique Knorr vous enverra un prospectus contenant des suggestions pour 8 menus rapides et 8 menus plus riches qui tous accompagnent à ravir les 4 nouveaux plats de Risotto Knorr. Ecrivez une carte au Centre gastronomique Knorr, Dreikönigstrasse 7, 8002 Zurich.



Risotto Knorr régal garanti



Pour les nouveaux plats de Risotto également, Knorr vous offre l'entière garantie d'un «régal culinaire». Les Risotto Knorr prêts à la cuisson représentent, une fois de plus, un chef-d'œuvre des maîtres queux Knorr.

«Que mettrai-je sur la table, dimanche?»

La question ne se pose pas:
Crème de tomates MONDA

* Rôti de porc demi-glace
Risotto Champignons Knorr
Salade

* Fruits au marasquin

«... et si mon mari ne rentre pas à midi?»

... alors un repas rapide s'impose.

Par exemple:

Saucisse à rôtir

* Risotto Champignons Knorr
Salade

Suggestion pour une excellente salade de riz

Faire cuire le Risi-Bisi Knorr dans 6 dl d'eau puis le laisser refroidir dans un saladier. Le mélanger ensuite à une sauce faite d'huile, de vinaigre, d'AROMAT et de poivre.

Le risotto en 7 minutes - une exclusivité

Knorr

ETRE TON AMOUR

ROSE BURGHLEY

Roman Adapté par MARJOLAINE

Caroline acheva sa tasse de café et quitta la cuisine, laissant Monique s'activer une fois de plus sur son fourneau. Thibault se glissa de sa chaise et se dirigea vers le vaste monde, tandis que Marie-Josette continuait à gaver sa poupée de miettes de gâteau.

Au lunch, Caroline et lady Pen se retrouvèrent seules pour déguster une savoureuse omelette, le comte ayant emmené ses autres invités faire une excursion en voiture. La vieille dame exprima sa satisfaction d'avoir la compagnie de Caroline et elle sourit à la jeune fille à travers la petite table dressée dans la salle de jeu. Elle remonta ensuite se reposer dans sa chambre, et Caroline alla se promener dans le fouillis sauvage de ce qui avait été un verger, mais où les branches noueuses étaient cependant chargées de fruits en dépit de la mauvaise herbe qui poussait au pied des arbres.

Tout en marchant, la jeune fille s'efforçait de ne penser à rien, du moins essayait-elle de ne pas se rappeler les confidences de Monique, car lorsqu'elle les évoquait, elle était envahie par une vive sensation de désespoir qui semblait devoir la submerger. Aussi préféra-t-elle, pour lutter contre ce souvenir qui l'assailait sans cesse, se représenter Armand au volant de sa voiture crème, Diane en costume de soie couleur d'un rayon de soleil au petit jour, ses cheveux sable lustrés entourant son visage comme un bonnet, sur les genoux un énorme sac qu'elle tenait avec ses

doigts aux ongles rouges, assise près du conducteur, tandis que les deux autres passagers avaient pris place à l'arrière.

Il était facile d'imaginer Armand avec Diane ou une autre femme tout aussi désirable, tout aussi élégante, quand, dans quelque temps, il aurait regagné Paris.

Car les femmes élégantes et Armand de Marsac allaient certainement de pair!

A quatre heures, Monique parut dans le verger, à la recherche de Thibault.

— Il aime à jouer à se cacher derrière les arbres, ou même à y grimper, dit-elle en levant les yeux vers les branches enchevêtrées, tout en appelant à haute voix: Thibault! Thibault! Il est l'heure de te laver, car j'ai beaucoup de travail plus tard, et je ne pourrai pas m'occuper de toi. Thibault!

Mais, s'il était dans le verger, le petit garçon préféra rester tranquillement dans sa cachette.

Caroline dit à Monique qu'elle chercherait l'enfant. Elle passa, en effet, une demi-heure à fouiller partout pour découvrir le garçonnet aux cheveux couleur de miel qu'on voyait si fréquemment trotter avec Jacqueline dans ses bras. Mais, pour cette fois, Thibault avait trouvé un refuge où il se sentait à l'abri des linges de toilette et des peignes qui remettraient de l'ordre dans ses boucles emmêlées, et la jeune fille dut finalement se rendre à la cuisine avouer son échec. Monique épluchait des pommes de terre nouvelles avec une vitesse et une dextérité stupéfiantes. Elle leva sur Caroline des yeux interrogateurs et légèrement inquiets.

Elle eut un claquement de la langue impatienté.

— Le méchant gamin, déclara-t-elle, quand je l'aurai trouvé, je le mettrai immédiatement au lit! Il ne doit pas me défier ainsi.

Une heure plus tard, Thibault n'avait pas reparu, et quand une seconde heure

se fut écoulée, Monique commença à se tordre les mains.

— Il n'a jamais fait ça, il ne s'éloigne jamais, il est si petit, il est toujours avec Jacqueline et maintenant ils ont disparu tous les deux! (Ses yeux se remplirent d'anxiété). Il y a tant à faire ici que je ne sais où donner de la tête, depuis que Denise Gardon a été appelée au chevet de sa grand-mère malade, et pourtant, il faut le trouver! Quelqu'un doit se mettre à sa recherche!

— Ne vous tourmentez pas, essaya de la rassurer Caroline, je vais continuer mes recherches, il ne peut évidemment pas être loin.

Mais, après une nouvelle demi-heure, la jeune fille commença à craindre que Thibault ne se soit perdu. Les bois semblaient très silencieux à cette heure où le soleil descendait obliquement à l'ouest. Bien qu'il fit encore clair, si Thibault s'était égaré, il ne fallait pas perdre une seconde pour le retrouver, avant que toute lueur se soit éteinte sous les arbres et que la nuit même étoilée eût tout recouvert.

Caroline avait fouillé le jardin et le verger, il ne restait donc plus que les bois où l'enfant avait dû s'aventurer. Caroline ne pensait pas que Thibault, né et élevé à la campagne, s'effrayerait du silence et de la solitude environnantes, mais, brusquement, une crainte lui serra le cœur au souvenir du petit lac au milieu de la forêt que Thibault lui avait décrit comme «une grande mer» et qui exerçait sur lui une réelle fascination, ainsi que la barque amarée sur la rive. Ignorant que la barque était en mauvais état, il avait exprimé le désir de s'en servir pour faire une promenade, et quand on lui avait expliqué que cela pouvait être dangereux, il n'avait pas paru convaincu et continuait à penser que ce serait merveilleux de jouer au marin sur une si vaste étendue liquide. Comme s'était à Caroline qu'il avait confié ses ambitions

nautiques, il n'était donc pas surprenant qu'en s'en souvenant elle sentit son anxiété s'accroître.

Il n'y avait pas autre chose à faire que de gagner au plus vite les bords du lac, mais auparavant elle devait retourner à la maison se munir d'une torche, de crainte que la nuit ne la surprenne dans les bois. Elle se hâta vers le château et fut infiniment soulagée de constater qu'une voiture s'arrêtait devant l'imposante entrée.

C'était celle d'Armand. Il parut deviner qu'il se passait quelque chose de grave en voyant Caroline sortir en courant de l'allée bordée d'ifs, tête nue, avec des brindilles dans les cheveux.

— Que se passe-t-il? demanda-t-il en fouillant du regard le délicat visage.

Le timbre de sa voix trahissait sa crainte que quelque chose n'ait atteint la jeune fille, et si elle avait pu éprouver de la satisfaction en de telles circonstances, elle s'en serait réjouie.

Elle le mit rapidement au courant de la disparition de Thibault, et les traits du comte exprimèrent tout d'abord son soulagement, mais très vite redevinrent soucieux.

Diane, encore en voiture où elle rassemblait ses effets, appela d'une voix impatiente:

— Je vous en prie Armand, aidez-moi! Si ce garçon a disparu, ce n'est pas à vous d'aller le chercher, Pierre ou n'importe qui d'autre peut s'en charger. D'ailleurs, je ne pense pas qu'il soit réellement perdu, et puis, de toute manière...

Mais Armand ne l'écoutait pas. Christopher descendant vivement d'auto les rejoignit dans l'avenue et fixa sur Caroline un regard consterné.

— Ce petit garçon aux cheveux bouclés qui porte toujours un énorme chat? demanda-t-il. Vous dites qu'il a disparu! Depuis combien de temps ne l'a-t-on pas vu?

(A suivre).

CONTE DE CIRCONSTANCE

Les malheurs du député Beytrison ou la bonne volonté mal récompensée

Jean-Baptiste Beytrison se sent un peu inquiet, en ce matin de février, quand il ferme la porte de son étal et gagne la cuisine. C'est une inquiétude insoupçonnée jusqu'à ce jour. Il se sent rêveur, oblige son esprit et son intelligence à la réflexion. Mais de larges surfaces demeurent vides : la tête lui fait mal. Pourtant, ce matin, la dernière chance lui est donnée de s'imposer. Il faut qu'il découvre quelque chose.

Cette triste pensée le poursuit tandis qu'il revêt son bel habit, passe sa meilleure cravate, avale son bouillon. D'un geste nerveux, il contrôle les documents de sa serviette : tous les projets de décrets s'y trouvent. Le député Beytrison les lit, les relit. A aucun article, il ne découvre sujet à intervention. Un foutu malin, ce gouvernement : on ne peut rien lui reprocher. D'ailleurs, Jean-Baptiste a beaucoup réfléchi au cours de ses huit ans passés sur les sièges du Grand Conseil ! Il est du bon bord et s'est souvent posé la question de connaître quel pacte les radicaux et socialistes ou autres députés des minorités passent avec le diable. Ils interviennent à chaque pas. Ils ressemblent à ce vieux mulet que possédait Jules François Dubattoir. La pauvre bête était si âgée qu'elle trébuchait sur toutes les pierres du chemin. Ces députés minoritaires font la même chose : ils sautent sur tous les articles et voilà le Gouvernement qui en prend une...

Aujourd'hui, dernier jour de la session de cette législature, c'est sa dernière chance : il faut qu'il intervienne ! Il y va de sa réélection, se dit-il ! Et le poste de député représente un honneur ! Pensez donc : siéger à Sion ! Cela lui permet de raconter longuement ensuite, chez la Marie — devant trois déçus — les difficultés dans lesquelles se débat la majorité pour écraser les minorités. Chaque soir, les citoyens de Chamrion assistent, séduits, aux empoignades épiques de leur député contre ces maudits minoritaires. Il est difficile de gagner toujours ! Mais Jean-Baptiste, dont les poings tombent lourdement sur la table et font trembler les verres à demi-pleins, devient un héros : il les possède tous, ces éhontés de minoritaires !

Une telle chance ne doit pas lui échapper ! Surtout que les jaloux ne manquent pas : par exemple, le président convoite depuis quatre ans

déjà sa place. Il ne l'aura pas, car, aujourd'hui, Jean-Baptiste interviendra. Les journalistes parleront de sa „brillante intervention” et le tour est dans le sac ! Il sait y faire, lui, le député !

Mais que demander ? pense encore Jean-Baptiste en refermant sa serviette. Doit-il demander conseil à son chef de groupe ? Ce n'est pas indiqué, il passerait pour un incapable...

Alors ? Il y a bien la réfection de la route qui conduit au hameau des Agaches ! Mais il ne peut demander cela : le gros Julien serait trop content de voir la route goudronnée devant chez lui. Non, il faut découvrir autre chose. Il y pensera en descendant sur le car postal. Avec un courage neuf, fier de son bel habit, Jean-Baptiste traverse le village. Paysans et paysannes finissent de soigner le bétail et les troupeaux, les uns après les autres, s'approchent du bassin communal.

Tiens, voilà une idée : s'il demandait la réfection des bassins communaux. Enfin, non ; c'est l'affaire de la commune et... ce président ! Ils ne sont guère amis depuis la dernière assemblée de la laiterie quand Louis avait réussi à lui voler sa place au comité.

Julienne l'arrête et l'interpelle ! : — Dis donc, député, tu descends au Grand Conseil ? Pense voir à leur demander, à ces députés, des subsides pour l'élevage des veaux. La farine a encore augmenté : on ne peut plus les „gationner” à ce prix. Ils ont le temps de nous aider : ils aident bien les gros de la plaine avec leurs remaniements parcellaires et toutes sortes de cultures intensives.

Il faut répondre ! — Compte sur moi, Julienne. Tu me connais, manquerai pas ! Dis à ton Pierre de passer chez moi, dimanche. Boire un verre ! Jean-Baptiste poursuit son chemin : le coup a porté. Il se sent plus fier !

Le cantonnier, Alphonse Dupraz, le rencontre. Il lui doit sa place, ce lui-là !

— Dis, Jean-Baptiste, tu descends au Grand Conseil ? Quelle paie de misère nous avons ! Songe un peu !

— Compte sur moi, Alphonse, manquerai pas ! Passe chez moi, dimanche ! Boire un verre !

Il n'est pas jusqu'au fromager qui

l'arrête

— Dis, Jean-Baptiste, tu descends au Grand Conseil ? Arrache quelques subsides : la baratte est usée, il faut changer la presse.

— Compte sur moi, tu me connais, manquerai pas !

Un brave homme, ce fromager. Il interviendra pour demander un subside en faveur de la laiterie, même s'il ne fait plus partie du comité ! Cela va faire rager le président !

Heureux d'avoir enfin découvert un sujet d'intervention, Jean-Baptiste prend place dans le car. Ses soucis se sont envolés. Il promettrait tout maintenant qu'il tient la bonne intervention. Tiens, voilà Justin qui s'assied à son côté. Il descend aux vignes. Le député profite de l'occasion. Il se sent l'esprit plein d'idées. La matinée ne suffira pas à exprimer tous ses désirs !

— Alors, Justin, tu tailles déjà ?

— Oui, mais c'est pas avec gaieté ! Tu sais, le mildiou de l'été fut très mauvais.

— Justement, je veux intervenir aujourd'hui. Ils ont le temps de nous attribuer quelques subsides. On ne veut pas crever sur notre terre.

Il descend à la place du Midi, monte la rue du Rhône, fier de sa belle serviette et de son habit. Il sent que c'est aujourd'hui son jour. Un bon marc à la Taverne Valaisanne fortifie encore son aplomb. Trois déçus au Grand Pont achèvent de le regaillardir. Déjà, dans son esprit, il prépare ses phrases :

— M. le Président, Messieurs les Députés,

Chacun de vous connaît la triste situation des communes de montagne. Aussi, je serai bref...

C'est bien tourné, ça porte !

Jean-Baptiste Beytrison pénètre dans la salle, fier, joyeux : il sent sa force. Demain, les journalistes parleront de lui. Le président ouvre la séance, donne la parole aux deux rapporteurs français et allemand. Il entend le français, néglige l'allemand. Car Jean-Baptiste réfléchit à son intervention. Il réfléchit au point que sa tête penche lentement sur la table. Il se lève en sursaut pour accepter les premiers débats. Aux seconds débats, il s'abstient. Ses collègues de parti s'étonnent. Rien n'y fait : Jean-Baptiste demeure penché sur sa table, perdu sans ses profondes pensées, désirant sauver et son poste de député et ses concitoyens.

Bientôt, une musique d'accompagnement très douce atténue la violence des interventions et les rappels à l'ordre du président. La matinée se passe. Jean-Baptiste réfléchit toujours à son intervention. Il réfléchit si profondément à des moments que la chanson de son esprit saisit la salle. Des sourires parcourent les bancs.

La matinée passe. Il est 12 h. 30 quand le président prend congé de la Haute-Assemblée et clot cette ultime séance de cette législature. Le voisin Beytrison désire quitter son banc : il réveille son ami qui s'interroge, surpris, et voit tous les bancs vides. La séance est terminée. Et son intervention alors ? Trop tard ! A tout malheur, il faut se faire une raison : au village, il dira qu'il est intervenu, à Julienne, au cantonnier, au fromager, etc... Les journalistes n'ont pas parlé de sa „brillante intervention” car ils sont des fainéants et avaient déjà quitté la salle. C'est simple !

C'est donc l'âme tranquille que Jean-Baptiste ne rend au banquet de fin de législature du groupe. Il saura se défendre, malgré ce maudit sommeil !

Le banquet est joyeux. Chaque député évoque ses souvenirs de commission : le vin coule généreux. On ne se quitte pas ainsi, après quatre ans de législature. Jean-Baptiste figure parmi les aînés puisque c'est sa deuxième période.

Les seize heures sonnent quand le président du groupe invite ses collègues au silence. Il se lève, le visage triste, comme pour accomplir une mission qui le peine :

— Chers amis députés,

En cette fin de législature et après ce dernier repas pris en commun comme les bons apôtres avant de se séparer, il me reste un pénible devoir à accomplir. Mais les statuts de notre groupe m'y obligent. Je dois

prendre congé en votre nom à tous ceux que nous ne retrouverons pas parmi nous au mois de mai. Au nom de notre parti, je les remercie de leur travail. Je cite :

— François Memontey, Bertrand Dussex, Olivier Debagnes, Jean-Baptiste Beytrison... Je les remercie d'avoir été nos fidèles amis durant deux législatures. Ils ont bien servi le pays. Je vous prie de les applaudir. Et maintenant, place aux jeunes...

Jean-Baptiste n'entend pas les applaudissements. Sa tête chavire, ses membres s'engourdissent. Il se lève péniblement, serre quelques mains, sans reconnaître au travers de ses larmes, le visage. Sa serviette tombe à terre comme pour marquer la fin d'une si belle carrière. Elle y demeurera.

Jamais retour au village ne fut plus triste au point d'inquiéter les concitoyens.

Et Jean-Baptiste fut remplacé par le président ! Antoine Forclaz.

Jeanne Moreau l'a échappé belle !

● Jeanne Moreau, qui tourne actuellement en compagnie de Brigitte Bardot dans le film « Viva Maria », l'a échappé belle : elle venait à peine de quitter sa table, après avoir déjeuné dans un vieux moulin sur les lieux du tournage, à Texcoco, lorsque le toit de l'édifice s'est soudain effondré sur les convives, blessant plusieurs d'entre eux. L'acteur Juan Aragonéz a été atteint par un bloc de pierre à la tête et il a fallu lui poser douze agrafes. Jeanne Moreau est repartie en compagnie de Brigitte Bardot passer le week-end à Cuernavaca pour se remettre de ses émotions.

Chris Barber et son orchestre

Si l'on considère l'importance que cette nouvelle forme d'expression musicale, le jazz, a prise, on peut s'étonner du peu d'ensembles dont les noms ont fini par s'imposer :

Duke Ellington, Count Basie, le Modern Jazz Quartet pour les USA, Chris Barber pour la Grande-Bretagne.

Peut-être cela tient-il à la structure même de l'orchestre de jazz, dont la vocation même est de se diviser et d'éclater en une floraison de nouveaux orchestres.

Le Chris Barber's Jazz Band est lui-même le résultat d'un tel processus : à l'origine, il y eut un ensemble dont le noyau était un fervent adepte du New Orleans : Ken Colyer (cornet et trompette). Autour de lui gravitaient : Chris Barber (Trombone), Monty Sunshine (Clarinette), Lonnie Donnagan (Banjo), Jim Bray (Contrebasse) et Ron Bowden (Percussions).

L'orchestre refusant de se limiter au New Orleans, Ken Colyer quitta l'ensemble, qui se rallia en 1954 sous le trombone de Chris Barber, avec un nouveau venu : le trompettiste Pat Halcox.

Le succès foudroyant que devait connaître cet ensemble tient en grande partie à l'heureuse et parfois curieuse rencontre de Chris Barber et de Pat Halcox.

Pat Halcox avec son lyrisme délicat et assez discret confère d'une certaine manière au trombone de Chris Barber une importance plus grande qu'on ne s'y attendait. Il en résulte une harmonie subtile qui constitue l'une des caractéristiques de l'orchestre.

De même la collaboration de Dick Smith (contrebasse) et de Graham Burbidge (batterie), introduit dans cet or-

chestre un élément rythmique particulièrement moderne, qui devait notamment frapper des chercheurs tels que John Lewis du Modern Jazz Quartet. Eddie Smith rehausse cet élément rythmique de son banjo mondialement connu, assez discret, un peu à la manière d'une pianiste. A la clarinette, Monty Sunshine, l'interprète de « Petite fleur », a cédé la place à Ian Wheeler, qui apporte à l'ensemble une clarinette coulée, conforme aux meilleures traditions ; mais surtout Ian Wheeler introduit dans l'orchestre son amour du saxophone alto, d'où toute une série de possibilités nouvelles, l'orchestre différant totalement suivant qu'il est à la clarinette ou à l'alto.

L'expérience devait se révéler extrêmement intéressante, et peu à peu, grâce à elle, le saxophone-alto se relève de la méfiance dont l'avaient jusqu'ici entouré les puristes.

En 1955, l'orchestre s'adjoignit une chanteuse de blues, en la personne d'Ottillie Patterson, qui fit une entrée fracassante au Royal Festival Hall.

Depuis lors, Chris Barber et son orchestre partagent leur temps entre les USA et l'Europe. Seul un ensemble d'une qualité pouvait survivre à des festivals comme ceux de Monterey et de Washington : A Monterey, Chris Barber est invité à jouer avec Earl Hines, George Lewis et Woodie Hermann.

Au Hollywood Bowl de 1960, il se trouve avec Count Basie et Duke Ellington, et en 1962, il se retrouve en compagnie du Dave Brubeck Quartet et de Duke Ellington, à Washington.

La suprême consécration pour l'orchestre et pour Ottillie Patterson devait être l'accueil déliant que leur ont réservé les clubs noirs des USA.

L'EPGS œuvre pour le développement du ski

Il est assez difficile d'évaluer avec précision le nombre de jeunes gens qui apprennent à skier grâce aux initiatives de l'Enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports, mais on constate que le nombre des élèves des cours organisés soit par l'école fédérale de gymnastique et de sport à Macolin (au début de janvier l'école organisa, à Montana, un cours spécial pour ecclésiastiques des deux confessions officielles dans des camps de jeunesse et ce cours remporta un grand succès) soit par les offices cantonaux EPGs. Genève a organisé son cours principal au centre sportif tessinois d'Airolo, mais de nombreux autres cours ont eu lieu ou auront lieu dans d'autres stations, l'office EPGs du Canton de Vaud, occupe, soit par ses propres cours, soit par ceux des groupements sportifs placés sous son contrôle pour ainsi dire en permanence l'ancienne cabane militaire de Bretaye, les baraquements militaires du Lac Noir ont vu d'abord le cours annuel de l'EPGS du canton de Fribourg avec presque 200 élèves, puis, pendant presque tout le mois de janvier, des cours de différentes écoles, collèges, etc. qui, en partie, se poursuivront également en février. Le centre sportif valaisan d'Ovronnaz ne désemplit pas et l'office cantonal EPGs du Valais a contrôlé environ une douzaine de cours de ski dans différentes localités du canton. Presque 300 jeunes neuchâtelois de 16 à 20 ans ont suivi les deux cours organisés par l'office cantonal EPGs de Neuchâtel à Andernatt, où les Neuchâtelois fraternisèrent avec les jeunes Tessinois (l'affluence des élèves tessinois est telle qu'en plus des trois cours organisés en janvier, un quatrième aura

lieu en mars au centre de l'ANEP à Müren !!) ainsi qu'avec les gardes des fortifications. Le groupe biblique des écoles et université de Neuchâtel a eu son cours annuel à Cinnoschel-Brail (Engadine), les Unions Cadettes neuchâteloises aux Bagnets, le Groupe de l'Eglise libre à Chandolin (Vs) et le Gymnase de la Chaux-de-Fonds à la Lenk. Bref, ce sont bien quelques milliers de jeunes gens des cantons romands qui ont appris à connaître les joies du ski grâce aux offices cantonaux de l'EPGS, qui ont pu compter, partout, sur la collaboration de moniteurs compétents, dévoués et enthousiastes. Selon les nouvelles prescriptions sur les cours à ski EPGs, une course de fond de 2 à 6 km doit figurer désormais parmi les cinq épreuves des examens. L'école fédérale de Macolin a commandé, à cet effet, auprès de firmes suisses, 4000 paires de ski de fond et autant de paires de chaussures de fond, mais comme les délais de livraison sont assez longs, seules 1000 paires de ski et chaussures de fond seront disponibles pour l'hiver 1965/66, aussi la course de fond peut-elle être remplacée par une excursion à ski avec montées à l'aide de peaux de phoques et descentes.

Voilà qui est bon

RESTAURANT DE LA POSTE MARTIGNY
Av. de la Gare
M. Zufferey
Tél. 026 6 04 44

Les chiens attachés



Les services compétents sont, ces temps-ci, submergés d'appels émanant de divers endroits du Valais, signalant le cas de chiens attachés, souffrant du froid et de l'humidité. Comme très souvent l'ignorance est à la base de ces mauvais traitements, nous pensons bien faire de rappeler quels sont les soins élémentaires à accorder à l'ami fidèle de l'homme, en souhaitant que nos lecteurs aideront ainsi à améliorer le sort des animaux tout en relevant le défi de ceux qui nous accusent de « retard extraordinaire en Valais » dans le domaine de la protection des animaux.

La bonté est la première règle à observer dans le traitement du chien, comme d'ailleurs dans celui de tout autre animal. Soyez patient. Ne le battez pas ; le chien est très compréhensif.

Veillez à ce que votre chien ait un endroit propre, sec et confortable pour dormir. Si vous ne pouvez pas le garder à la maison les nuits d'hiver, il doit avoir à sa disposition une niche surélevée pour éviter l'humidité ; cette niche doit être spacieuse, garnie de paille, tenue propre et placée dans un endroit abrité. Son entrée sera munie d'un sac ou d'une autre protection. Devant sa niche, le chien doit pouvoir se coucher à l'aise (et en été à l'ombre). La niche ne sera pas trop grande ; toutefois, ses dimensions devront permettre au chien de se tenir debout et de s'étendre de tout son long.

La nourriture du chien sera suffisante et il aura toujours de l'eau potable à sa disposition. Par temps froid, sa pitance doit être plus riche qu'en été ;

une ration chaude, prise le soir, lui aidera à mieux passer les nuits froides. Il faut maintenir propre l'auge et l'écuelle du chien.

De par sa nature, le chien doit s'ébattre. Il est donc irritant pour un chien d'être toujours attaché ou enfermé. Il est absolument nécessaire que les chiens disposent d'au moins une heure de liberté par jour, pour leurs ébats.

Lorsqu'il n'est pas possible de laisser les chiens en liberté (à l'intérieur de jardins clôturés, par ex.) on les attachera à une chaîne courante. A défaut d'une installation de ce genre assurant une certaine mobilité à la chaîne, celle-ci doit en tout cas mesurer 2 m. 50.

Que le collier de votre chien ne soit pas trop serré. S'il dort dans la maison, enlevez-le lui le plus souvent possible.

Par sentimentalité, ne laissez pas pululer les chiots et soyez prudents quand vous en donnez un. Veillez à les placer chez des gens bons, humains. Le chien qui passe de main en mains est misérable. Comme c'est un animal fidèle, aimant, dévoué à l'extrême, il ne désire qu'une chose : un bon maître. Les jeunes chiens que l'on confie à des enfants et qui ont plusieurs maîtres sont souvent tourmentés et deviennent indisciplinés.

Il n'est pas d'être plus aimant et plus dévoué que le chien. Traitez-le bien ; il sera le meilleur des amis, qui ne vous abandonnera pas et ne vous décevra jamais.

Ligue valaisanne pour la protection des animaux Sion

MARTIGNY ★ CASINO ETOILE

Samedi 6 février 1965
dès 20 heures 30

P 26478 S

La Coupe de la Chanson

et la grande formation THE BLUE BOYS
BAL JEUX CONCOURS

SAMEDI 20 • DIMANCHE 21 FÉVRIER
dès 20 heures dès 15 heures

**CASINO ETOILE
MARTIGNY
GRAND LOTO**

de la
+ Croix-Rouge suisse +

Districts de Martigny - St-Maurice - Entremont
Loto de bienfaisance en faveur de l'enfance
— AIDEZ-NOUS A AIDER —



**Avis aux abonnés
au téléphone**

Le changement des numéros d'appel dans le groupe de réseau 026 (Martigny), prévu pour février 1965, a été renvoyé de plusieurs mois pour des raisons techniques. Les nouveaux numéros indiqués entre parenthèses dans l'annuaire ne seront valables que sur avis spécial.

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT
DES TÉLÉPHONES - 1951 SION

Mitteilung an die Telefonabonnenten

Die Nummernänderung in der Netzgruppe 026 (Martigny) musste aus technischen Gründen um einige Monate verschoben werden. Die im Teilnehmerverzeichnis zwischen Klammern aufgeführten neuen Telephonnummern treten daher erst auf besondere Mitteilung hin in Kraft.

KREISTELEPHONDIREKTION - 1951 SITTEN
P 655-94 Y



Jusqu'à dimanche 7 - (16 a. révolus) - Matinées : samedi à 17 h. et dimanche à 14 h. - Sophia Loren et Stephen Boyd dans le film qui déplace les foules :

**LA CHUTE
DE L'EMPIRE ROMAIN**

3 heures de spectacle. - Prix imposés : Fr. 3.—, 4.— et 5.—
Samedi, à 14 h. 30 - (enfants dès 12 ans) :

MON ONCLE DU TEXAS

Dimanche, à 17 h. - (16 ans révolus) - Un « policier » inhabituel :

**L'ÉNIGME
DU SERPENT NOIR**

Jusqu'à dimanche 7 - (16 a. révolus) - Dimanche : matinée à 14 h. 30 - Un « western » plein d'humour :

4 DU TEXAS

avec Dean Martin et Frank Sinatra.

Sabato e domenica alle ore 17 - Franca Marzi et Massimo Serato in :

I PIOMBI DI VENEZIA

In italiano - (16 anni comp.)
Lundi et mardi - (16 a. rév.) :

**LA CHUTE
DE L'EMPIRE ROMAIN**

Jusqu'à dimanche 7 - (16 a. révolus) - De l'action à revendre :

LE SECRET DE D'ARTAGNAN

avec Georges Marchal et Magali Noël.

Dimanche, à 14 h. 30 - (enfants dès 12 ans) :

MON ONCLE DU TEXAS

Vendredi et samedi - (16 a. révolus) - Dimanche 7 : Relâche. - Jean Gabin et J. P. Belmondo dans :

UN SINGE EN HIVER

Un spectacle original, drôle :

Samedi 6, dimanche 7 février, 20 h. 30 - (16 ans) - Une histoire d'une drôlerie irrésistible et d'un charme ensorcelant :

MILLIARDAIRE POUR UN JOUR

avec Flenn Ford, Bette Davis. Une des plus charmantes soirées de la saison. P 408 S



RHUMATISANTS

Voyage en car Pullmann, du 13 au 24 mars. Cure de 12 jours à Albano-Terme (Italie). Prix forfaitaire pour magnifiques hôtels, massages et visite médicale, une excursion à Venise.

Pour tous renseignements et inscription : Alphonse Melly, SIERRE - Téléphone (027) 5 01 50. P 26187 S

Troubles circulatoires ?



Extrait de plantes
Fr. 20.55 11.25 4.95
Circulan chez votre pharmacien et droguiste
P 327 Z

A vendre deux bonnes

vaches

laitières (3 et 6 ans). Race d'Hérens.

Ecrire s/ch. P 26378 à Publicitas, 1951 Sion. P 26378 S

**Viande de veau
AVANTAGEUSE**

Rôti de veau rognonade (le kg: fr. 8,-)

Rôti de veau sans os (le kg: fr. 11,- à 12,-)

Épaule de veau roulée sans os (le kg: fr. 10,-)

Côtelette de veau (le kg: fr. 7,50)

Ragout de veau (le kg: fr. 6,-)

Ragout de veau s. os (le kg: fr. 8,-)

Saucisse de ménage, le kg fr. 3,40 (p. 5 kg: fr. 3,20)

Saucisse aux choux (le kg: fr. 6 (p. 5 kg: 5,50)

Saindoux pur porc, le kg fr. 1,80 (p. 5 kg: fr. 1,60)

Tétine salée fumée (le kg: fr. 1,40).

1/2 port payé à partir de 6 kg.

Boucherie D. Bircher
1934 Le Châble - Téléphone (026) 7 11 86. P 667 S

A louer à Martigny, aux Epeneys

**appartement
neuf**

4 pièces. Auberge du Mont-Blanc Martigny.

Tél. (026) 6 12 44.

Apportez

assez tôt vos annonces au bureau du journal

PATINOIRE MUNICIPALE DE MARTIGNY

Dimanche 7 février 1965 à 20 heures

FORWARD-MORGES

CHARRAT

Championnat de 1ère ligue
P 65074 S

ÉLECTRICITÉ S. A. MARTIGNY

cherche

**apprenti-
magasinier**

pour ses dépôts

apprenti (e) - vendeur (e)

pour magasin de vente.

Téléphone (026) 6 02 02.

Samedi - Dimanche, 20 h. 30 (16 ans) - Admirateurs et contradicteurs s'affrontent, mais chacun veut voir ce film extraordinaire :

J U D E X

le beau et mystérieux justicier masqué. P 407 S

COLLONGES

Salle Prafleuri, dimanche 7 février 1965
dès 14 heures

GRAND LOTO

Montres - Jambons - Transistors - Fromages

valeur env. Fr. 3.000,—

30 séries - Abonnement Fr. 30,—

organisé par la Société de chant l'« Écho d'Armignon »

P 26018 S



Samedi 6 février, dès 20 heures 30

**AU DANCING „LE DERBY“
GRAND GALA DE JAZZ**

avec l'orchestre réputé

**Les „Chris Barber's Jazz-Band“
et la chanteuse Lily Patterson**

Prix des places: J. M. actifs Fr. 7,— J. M. protecteurs: Fr. 10,— Non-membres: Fr. 13,— (Bons de réduction Migros Fr. 2,—)

MARTIGNY

P 1161 S

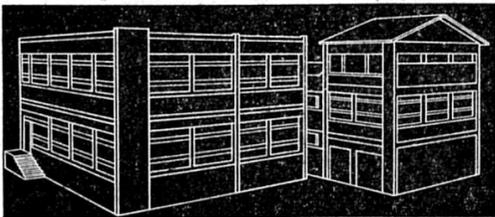
Agence Immobilière à Crans s/Sierre cherche

**une
SECRÉTAIRE**

bien rétribuée, connaissance de l'allemand désirée. Place à l'année.

Offres s/chiffre AS 5958 S aux Annonces Suisses S. A. « AS-SA », 1951 Sion. P 639 S

NORRAC



Engage :

**personnel féminin
à former**

pour son atelier de fabrication de montres de Fully (les effectifs de notre personnel en notre atelier de Chamason et à domicile sont complets pour le moment). Conditions sociales et de travail, comme dans l'industrie horlogère.

S'adresser à la Fabrique de montres Norrac, Fully.

P 524 S



DURS D'OREILLES

Appareils neufs avec garantie à partir de 280 fr. Prothèse auditive électronique. Lunettes et Earettes acoustiques à transistors. Voie aéro-tympanique et conduction osseuse.

Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques

Essais sans engagement - Rééducation gratuite

Démonstration - Service de dépannage :

Lundi 8 février 1965, de 14 à 17 h.

Hôpital du District, Martigny

Tél. (026) 6 16 05



AUDITIS

E. Tharin

P 1995 L

Surchauffe ou crise artificielle ?

PROVERBE ROMAIN :

L'expérience est une chose merveilleuse. Elle permet de reconnaître une erreur chaque fois qu'on y retombe.

A l'occasion de la prochaine votation fédérale du 28 février, la question de base est de savoir, avant de proposer des remèdes, s'il y a quelqu'un de malade ! M. le conseiller national Francis Germanier, dans l'article qu'on lira en première page, dit les raisons que le Valais a de se méfier de diagnostics un peu trop hâtifs.

Egalement dans ce numéro :

- Le Valais tout entier proteste au sujet du Rawyl.
- La dernière session du Grand Conseil.
- La politique monétaire française, par M. H. Revol.

LA SESSION PROROGÉE DU GRAND CONSEIL

Une seule voix contre la loi sur les routes

Hier matin jeudi, le Grand Conseil a terminé l'étude de la loi sur les routes par la discussion sur l'ensemble et le vote. Celle-ci a été acceptée en première lecture à l'unanimité moins une voix.

La discussion générale a permis de faire le point de ce qui est d'ores et déjà acquis et de ce qui doit être repris lors des seconds débats. Relevons à ce propos l'intervention du député radical Ami Mottiez, de Collonges. Trop souvent, dès qu'une route est terminée ou qu'une correction vient d'être effectuée, on voit arriver sur place les services de l'eau, du gaz ou des téléphones qui s'en donnent à cœur-joie pour ouvrir des tranchées. M. Mottiez se demande avec raison si la nouvelle loi ne devrait pas consacrer une disposition réglant ce cas, afin d'éviter les lourds inconvénients résultant d'un manque total de coordination entre les travaux publics et les divers services. Il a été pris bonne note de son observation en vue de la deuxième lecture.

M. Aloys Copt est intervenu dans un sens plus général pour rappeler qu'une route demeure un moyen de communication, mais non une fin en elle-même. Chacun, au Grand Conseil et dans le public, reconnaît que le nouveau texte est bon. On pourrait pourtant l'améliorer en lui faisant tenir mieux compte de tous les intérêts en jeu lors de la construction d'une route. L'assouplissement de certaines dispositions en faveur des propriétaires riverains, par exemple. Et, aussi, la prise en considération de tous les services, dans tous les secteurs économiques, que rend une route. Il faudra peut-être, pour cela, réviser quelque peu la notion du droit de propriété, mais il s'agit d'une œuvre d'avenir qui réclame des solutions d'avenir. M. Traveletti, président de la commission, termina le débat en déclarant à son tour que la propriété devenait effectivement une fonction sociale et qu'il fallait tenir compte de cette évolution pour apprécier la ligne générale de la loi.

Les condamnés pour fautes de circulation avec les détenus de droit commun !

Ce n'est pas la première fois que le « Confédéré » dénonce une lacune scandaleuse de notre régime pénitentiaire : la co-habitation — faute de place dans les établissements et absence d'une organisation spécialement affectée à l'internement administratif — de condamnés pour fautes de circulation ou pour d'autres délits mineurs avec les détenus de droit commun.

A l'occasion des recours en grâce qui ont été liquidés hier par le Grand Conseil, M. Francis Germanier, conseiller

national, s'est levé pour demander une fois de plus au Conseil d'Etat de mettre fin à cette situation. Il a eu l'occasion de se rendre compte par lui-même, en exerçant ses fonctions parlementaires, que Crételongue était surchargé et que des jeunes gens, condamnés à quelques jours pour fautes de circulation, se trouvaient obligés de partager les chambrées et le travail de criminels.

Nous félicitons M. Germanier d'être intervenu une nouvelle fois pour faire cesser ce scandale.

Rawyl: le Grand Conseil et le Conseil d'Etat protestent énergiquement

Le Valais tout entier attend la percée Nord des Alpes. Il y va de son avenir économique. D'autant que le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard prouve, par les plus de 300 000 véhicules qui l'ont emprunté la première année de son exploitation, la nécessité et l'urgence de son complément direct: la percée Nord. Or, dans son plan de travaux pour la prochaine étape des routes nationales, le Conseil fédéral ne prévoit rien pour le Rawyl. Le Valais tout entier s'émue et proteste.

Hier matin, M. Raymond Blanc, député-suppléant, président d'Ayent, déposait sur le bureau la question que voici :

Le Grand Conseil a voté à l'unanimité, le 16 mai 1964, une résolution invitant le Conseil d'Etat à faire les démarches nécessaires auprès du Conseil fédéral pour l'inscription de la route du Rawyl au prochain programme d'exécution des routes nationales. Une demande devait être faite d'entente avec le canton de Berne, afin que les travaux de construction du tunnel de faite puissent débuter dès le printemps 1965.

Or, en prenant connaissance du programme de construction des routes nationales, publié récemment par la presse, nous constatons qu'il n'y est pas du tout fait mention de la route et du tunnel du Rawyl. Une part insignifiante a été accordée au Valais pour d'autres réalisations.

Le Conseil d'Etat ne devrait-il pas intervenir énergiquement auprès du Conseil fédéral responsable et de la Commission des routes nationales pour faire admettre l'importance et l'urgence de la liaison du Rawyl pour le canton du Valais.

Une délégation composée par le Conseil d'Etat, comprenant nos représentants aux Chambres fédérales, des députés du Grand Conseil, le Comité directeur de Pro Rawyl pourraient se rendre à Berne pour appuyer cette intervention.

En fin de séance, M. Schnyder, président du Conseil d'Etat a lu au Grand Conseil la déclaration suivante :

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec une pénible surprise de la décision du Conseil fédéral du 26 janvier 1965 concernant le programme de construction des routes nationales pour 1965.

Il a dû constater en effet que, malgré les interventions réitérées et pressantes qu'il a faites auprès de l'autorité fédérale pour lui exposer l'urgence de la mise en chantier des premiers éléments de la route du Rawyl, d'une part, et du tronçon Saint-Maurice—Evionnaz, d'autre part, cette autorité s'est bornée à prévoir la continuation des travaux de la route du Simplon.

Or, si l'exécution de ces travaux ne saurait évidemment être différée, il n'en reste pas moins que la nécessité d'une liaison directe avec le Canton de Berne, et celle d'une liaison facilitée avec l'Ouest de la Suisse prend de jour en jour un caractère plus impératif.

Le Conseil d'Etat regrette dès lors que, en cette circonstance, le Conseil fédéral n'ait pas accordé aux problèmes valaisans l'attention qu'ils méritent.

Il donne l'assurance au Grand Conseil que les démarches nécessaires seront poursuivies afin que ces problèmes reçoivent la solution que le Valais peut légitimement et équitablement revendiquer.

Sur demande de M. Francis Germanier, conseiller national, le président du Grand Conseil proposa que la Haute Assemblée fasse sienne également cette déclaration en la votant. C'est à une impressionnante unanimité que la protestation du Conseil d'Etat fut approuvée.

Espérons que cette nette prise de position, qui correspond à l'opinion du Valais tout entier, saura inciter le Conseil fédéral à revenir sur son programme et à accorder à notre canton son indispensable percée Nord.

L'hommage du Grand Conseil à MM. Gard et Schnyder

C'est par un émouvant hommage rendu par M. le président Escher aux deux conseillers d'Etat sortant de charge, MM. Gard et Schnyder, que s'est terminée cette dernière session de la législature 1961-1965. M. Gard est entré au Conseil d'Etat en 1945.

Aussitôt, il s'attache à l'amélioration du compte de l'Etat et du budget. Il fait faire les premiers pas à l'universalité comptable tout en préparant la loi des finances qui allait être soumise au peuple, mais refusée, en 1949. Deux ans plus tard, M. Gard voyait « sa » loi acceptée. En 1952, il met sur pied et fait accepter la nouvelle loi sur le timbre. Au chapitre des lois, on note celles sur les redevances hydrauliques que M. Gard a mises sous toit, sans compter la nouvelle loi sur les finances cantonales et communales. Président de la caisse de retraite de employés, il a mené à bien la révision du statut des rentes et pensions et fait approuver le décret sur le renchérissement en faveur des fonctionnaires de l'Etat. Le département des Finances a été dominé, sous la direction de M. Gard, par le souci de freiner l'ascension de la dette publique. D'autre part, M. Gard laisse à son successeur un département bien organisé et des finances saines.

« Le peuple valaisan doit une très grande reconnaissance à M. Gard » s'est écrié pour terminer M. Escher, sous les applaudissements prolongés de l'Assemblée.

M. Schnyder est entré au gouvernement en 1948, en succession de M. Coquoz. M. Escher releva ses grandes qualités de juristes qui lui permirent, à des fonctions ingrates, de mener à bien la réforme de la loi sur l'organisation judiciaire, du code de procédure pénale, de l'état civil, de la loi sur l'imposition des véhicules à moteur, de la loi sur la police cantonale, de la loi sur la santé publique, etc.

En 1960, M. Schnyder fut à l'origine du projet, actuellement réalisé, de construction d'un grand bâtiment administratif à Sion-Ouest. De nombreuses améliorations ont été apportées, sous les auspices de M. Schnyder, aux hôpitaux et au fonctionnement des ligues.

Par de longs applaudissements, le Grand Conseil vota cet hommage à M. Schnyder que M. le président Escher qualifia de « parfait serviteur de l'Etat ».

C'est sur cette note émouvante que prit fin la dernière session de la législature. M. Escher, qui fut un excellent président, souhaita bonne chance aux candidats du 7 mars, remercia ses collaborateurs du bureau, les chefs de groupes et la presse avant de lever la séance et de donner rendez-vous, en mars, pour la session constitutive, à ceux que le peuple aura réélus lors des prochaines élections cantonales.

Gérald Rudaz.

Nouveau citoyen suisse

C'est avec plaisir que nous avons enregistré hier au Grand Conseil la « naissance » d'un nouveau Suisse : M. Jean Stragiotti, de Martigny, bourgeois de Bovernier, actuellement à Sion, technicien en bâtiments. M. Stragiotti a obtenu sa naturalisation pour lui et ses enfants. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue dans son nouveau pays.

En faveur du commerce et de l'industrie indigènes

Question Aloys Copt

M. Aloys Copt a déposé sur le bureau la question écrite suivante, qui appelle une prise de position du Conseil d'Etat dans des cas intéressant directement divers secteurs de notre économie cantonale :

Le peuple valaisan a accepté en 1953 une loi sur le développement de l'industrie.

L'art. 8 de cette loi prévoit :

« Le Conseil d'Etat peut prescrire l'emploi ou la fourniture de matériaux et produits valaisans pour tous travaux exécutés ou subventionnés par l'Etat.

« Il peut également prescrire le recours à des services techniques compétents dans le canton ».

L'art. 8 du règlement d'exécution de dite loi prévoit :

« Pour l'exécution de projets subventionnés, en application de la loi sur le développement de l'industrie, l'utilisation de matériaux, fournitures et produits valaisans est en principe obligatoire.

« La Société de recherches économiques et sociales détermine dans quels cas des exceptions à cette règle doivent être consenties ».

Les industries valaisannes plus particulièrement celle de la pierre naturelle, subissent les assauts de la concurrence étrangère.

Le Conseil d'Etat est-il disposé à appliquer la loi sur le développement de l'industrie en soutenant le commerce et l'industrie du pays dans des limites admissibles avec une saine concurrence ?

NENDAZ

Assemblée du parti radical-démocratique

L'assemblée du parti radical-démocratique de Nendaz est convoquée pour le dimanche 7 février, à 12 heures, à la salle du Café La Rosablanché, à Basse-Nendaz.

Ordre du jour :

- Elections au Conseil d'Etat ;
- Elections au Grand Conseil ;
- Nomination du comité ;
- Divers.

Tous les membres et sympathisants sont invités à participer à cette importante assemblée.

La semaine dans le monde

Vendredi 29 janvier

- FRANCE - La police met fin aux entreprises des « Fumistes associés » dont l'activité consistait à casser la croûte sur le toit des voisins... et à leurs frais en prétextant des réparations imaginaires.
- URSS - Tous les travailleurs moscovites en contact avec le public doivent porter un masque de gaze afin de lutter contre l'épidémie de grippe.
- EGYPTÉ - Les relations se tendent entre Le Caire et la Rép. fédérale allemande.

Samedi 30 janvier

- FRANCE - Me Isorni est condamné à 2000 fr. d'amende pour offense au Président de la République.
- IRAN - La justice militaire iranienne annonce l'exécution de trois officiers iraniens condamnés pour espionnage au profit d'une nation étrangère.
- ANGLETERRE - Immense déploiement des traditions anglaises pour les obsèques de Churchill.
- AFRIQUE - Le sort des Suisses dans ce continent n'est guère envié et nombre de nos compatriotes sont spoliés de leurs biens.

Dimanche 31 janvier

- ITALIE - 5000 jeunes gens mettent à sac le théâtre Sixtine, l'une des plus grandes salles de Rome et bloquent la circulation pendant deux heures.
- CONGOLAIS - Le correspondant des « Izvestia » est arrêté par la police congolaise et détenu au camp Lufungula sous accusation d'espionnage.
- BURUNDI - Le Burundi suspend ses relations diplomatiques avec la Chine populaire et ordonne au personnel de l'ambassade de regagner le pays dans les 48 heures.
- URSS - M. Frol Kozlov, considéré comme le dauphin de Kroutchev, cède à Moscou des suites d'une longue maladie, à l'âge de 56 ans.

Lundi 1er février

- MEXIQUE - 20 personnes sont tuées piétinées lors d'une panique dans des arènes à Guadalajara.
- VIETNAM - Selon Radio-Hanoi, les forces nord-vietnamiennes avaient coulé un navire américain ou sud-vietnamien et mis en fuite deux autres.

DISTRICT DE ST-MAURICE

VERNAYAZ

Soirée familiale de la JR

Maintenant que les migraines des fêtes de fin d'année sont effacées, que les porte-monnaies malmenés ont pris un peu de repos, la Jeunesse radicale a décidé d'organiser sa soirée annuelle. Le début de février marquant une accalmie dans le cycle des manifestations locales, la JR convie ses amis et sympathisants ainsi que leurs familles chez l'ami Grobéty, à l'Hôtel du Pont du Trient, demain samedi 6 février, à 20 h. 15.

On trouvera dans cette soirée familière de la bonne humeur et de l'excellente musique. Il y aura aussi divers jeux dont un loto rapide et il sera offert une petite collation.

Réservez, la soirée du 6 février, pour la Jeunesse radicale de Vernayaz.

EN CAS DE DEUIL

nous nous chargeons de toutes les formalités et assurons la dignité des derniers devoirs. Téléphonnez au 61295 (on répond nuit et jour)

POMPES FUNÈBRES E. NAEFEN

Martigny-Ville 9, rue du Grand-Saint-Bernard

● USA - Le pasteur Luther King et 300 Noirs se font appréhender à Dallas où ils défilait paisiblement.

● FRANCE - L'on se bat, verbalement, pour trouver un responsable à la débâcle du ski français: matériel, hommes, technique ?

● HONGRIE - Visite éclair de Brejnev et Podgorny. Une crise soudaine entre Moscou et Budapest pourrait être la cause de ce voyage imprévu.

Mardi 2 février

- FRANCE - Un coup de grisou provoque la mort de vingt-et-un techniciens dans une mine à Avion.
- POLOGNE - Un directeur de commerce est condamné à mort pour avoir détourné de la viande destinée à la population. 10 autres accusés sont condamnés à de fortes amendes.

Mercredi 3 février

- ITALIE - A Florence, Fiorentina bat l'équipe suisse en match d'entraînement, par 2 à 1.
- FRANCE - La police arrête un « paisible » commerçant de Paris qui enlevait des jeunes filles, les torturait avec un complice avant de les violenter.
- ALLEMAGNE - De hauts magistrats font part de leur indignation à la suite de l'acquiescement d'un ex-adjoint d'Eichmann.
- LAOS - Le sang coule de nouveau à Vientiane dans la lutte pour le pouvoir.
- ARGENTINE - L'on recherche le fils d'Eichmann qui serait le chef d'un important groupement nazi.

Jeudi 4 février

- VIETNAM - Une négociation sur le Vietnam paraît de plus en plus probable avec la rentrée en scène de l'URSS en Asie et l'évolution de l'opinion aux USA.
- USA - C'est à 2500 que s'établit le chiffre des Noirs arrêtés à Selma en Alabama.
- ALGER - Le banquier suisse Genoud détenu à Alger depuis octobre, fait la grève de la faim.
- FRANCE - Au cours d'une conférence de presse à l'Élysée, le général de Gaulle propose une réunion à cinq à Genève pour réformer l'ONU.